



Les lieux historiques nationaux du
Sud-Ouest de la
Nouvelle-Écosse
Port-Royal, Fort-Anne, Fort-Charles,
Fort-Edward et l'Établissement-Melanson

Plan directeur

2016



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

NOVEMBRE 2016

Les lieux historiques nationaux du
**Sud-Ouest de la
Nouvelle-Écosse**

Lieux historiques nationaux du Canada
de Port-Royal, du Fort-Anne, du Fort-Charles,
du Fort-Edward, et de l'Établissement-Melanson

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée
par le directeur général de Parcs Canada, 2016.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada

Les lieux historiques nationaux du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse : lieux
historiques nationaux du Canada de Port-Royal, du Fort-Anne, du Fort-Edward,
et de l'Établissement-Melanson; plan directeur.

Publ. aussi en anglais sous le titre:

Nova Scotia, Port-Royal, Fort Anne, Charles Fort, Fort Edward and
Melanson Settlement National Historic Sites of Canada, management plan.

Également disponible sur l'Internet.

ISBN 978-1-100-96832-2

No de cat.: R64-455/2016F-PDF

1. Lieu historique national de Port-Royal (N.-É.)—Gestion
2. Lieu historique national du Fort-Anne (Annapolis Royal, N.-É.)—Gestion.
3. Lieu historique national Fort-Charles (Annapolis Royal, N.-É.)—Gestion.
4. Lieu historique national de l'Établissement Melanson (N.-É.)—Gestion.
5. Lieu historique national du Fort-Edward (Windsor, N.-É.)—Gestion.
6. Fortifications—Nouvelle-Écosse—Histoire.
7. Acadiens—Nouvelle-Écosse—Histoire.
8. Nouvelle-Écosse—Histoire. I. Titre.

FC2314 P67 P3714 2012 971.6 C2011-980016-0

**Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur
les lieux historiques nationaux du Canada de Port-Royal, du Fort-Anne,
du Fort-Charles, du Fort-Edward, et de l'Établissement-Melanson**

Les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse
C.P. 9, 295, rue St. George, Annapolis Royal (N.-É.) B0S 1A0

tél. : 902-532-2321; téléc : 902-902-532-2232

courriel : information@pc.gc.ca

www.parcscanada.gc.ca

Provenance des images de la page couverture

Haut : Chris Reardon

Bas : Chris Reardon

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse (Port-Royal, Fort-Anne, Fort-Charles, Fort-Edward et l'Établissement-Melanson) vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna'.

Catherine McKenna
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et
ministre responsable de Parcs Canada

Recommandations

Recommandé par :



Daniel Watson
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Julie Tompa
*Directrice d'unité de gestion
Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale
Parcs Canada*

REMERCIEMENTS

Le présent plan directeur est le fruit du travail concerté d'un grand nombre de personnes. Il résulte de la contribution du public, des intervenants, des gens d'affaires et des dirigeants locaux, des entreprises touristiques, de tous les ordres de gouvernement et des groupes patrimoniaux, qui ont pris le temps d'offrir des conseils éclairés à Parcs Canada dans le cadre d'activités portes ouvertes et de réunions avec les intervenants. Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont aussi contribué de manière importante à l'élaboration du plan.

L'apport de nombreux employés de Parcs Canada, notamment des planificateurs, des graphistes, des spécialistes en gestion des ressources culturelles et l'équipe d'élaboration du plan directeur, a créé un modèle pertinent et professionnel pour l'avenir.

Tous ces efforts ont permis à Parcs Canada d'élaborer un plan qui guidera la gestion de ces lieux pour les quinze prochaines années.

Sommaire

Les lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Anne, de Port-Royal, du Fort-Charles, du Fort-Edward et de l'Établissement Melanson sont des lieux désignés d'importance historique nationale, que les événements et la géographie réunissent, et qui sont autant d'invitations à explorer l'histoire fascinante et la beauté spectaculaire du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse pour tous les Canadiens et Canadiennes. La gestion de l'ensemble de ces lieux historiques nationaux du Canada est assurée par l'Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale de Parcs Canada. Ces lieux sont regroupés sous l'appellation collective de lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le présent plan directeur décrit l'orientation stratégique adoptée pour remplir le mandat de Parcs Canada concernant les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire protéger les ressources patrimoniales, permettre aux visiteurs de vivre des expériences enrichissantes et favoriser la connaissance et l'appréciation du public à l'égard des lieux patrimoniaux protégés que gère Parcs Canada. Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, les partenaires et intervenants ainsi que le grand public ont participé au processus d'élaboration du plan. Le plan constitue le principal document permettant de rendre compte au public de l'évolution de ces lieux, et il fournit un cadre décisionnel au personnel de Parcs Canada. Le plan directeur comprend ce qui suit :

- une vision de l'avenir;
- deux stratégies générales clés, qui soutiendront l'orientation des cinq lieux historiques au cours des quinze prochaines années;
- des chapitres individuels dans lesquels est décrite la façon dont les stratégies générales seront mises en application à chacun des lieux;
- un résumé des activités d'administration et d'exploitation;
- un résumé de l'évaluation environnementale stratégique réalisée aux fins du présent plan directeur;
- une stratégie de mise en œuvre regroupant les principales mesures prévues.

On retrouve dans les deux stratégies générales clés des directives concrètes destinées à régler les principaux problèmes qui touchent les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et à profiter des possibilités qu'ils offrent, tout en misant sur une utilisation judicieuse des ressources pour que prenne forme la vision. Voici les énoncés de ces stratégies :

Inciter à la découverte des lieux historiques du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse
En déployant cette stratégie, on souhaite offrir aux visiteurs un plus grand éventail d'expériences de meilleure qualité et intensifier les activités promotionnelles pour inciter plus de gens à découvrir cet exceptionnel ensemble de lieux historiques

nationaux. C'est une stratégie par laquelle on vise également à inciter les Canadiennes et les Canadiens qui ne peuvent les visiter en personne à découvrir ces lieux. Les mesures liées à cette stratégie prévoient des recherches qui permettront de mieux comprendre les motivations, les besoins et les attentes des visiteurs actuels et potentiels, la confirmation des nouveaux marchés cibles nés de l'évolution des tendances en tourisme, l'expansion des programmes interactifs et pratiques au lieu historique national du Canada (LHNC) de Port-Royal, la mise au point de nouveaux moyens d'auto-interprétation au LHNC du Fort-Anne, la mise au point d'un concept de réseau de lieux historiques nationaux dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse incluant des outils de promotion et de positionnement pour concrétiser le concept, sans oublier la révision et la mise à jour des sites Web des lieux historiques.

Intendance partagée et lieux de rassemblement communautaire

Cette stratégie prend racine dans la volonté de Parcs Canada de forger des liens avec les résidents de la région¹, les Mi'kmaq, les Acadiens et les autres partenaires et intervenants, afin de créer une culture de la conservation et de travailler ensemble pour s'assurer que les lieux interpellent les groupes de clients locaux et régionaux. En tirant profit du savoir et de la passion des Mi'kmaq, des partenaires, des intervenants et des résidents de la région, on pourra mieux protéger les ressources culturelles et offrir aux visiteurs de ces lieux davantage d'occasions de vivre des expériences intéressantes. En particulier, les gens de Parcs Canada collaboreront avec les Mi'kmaq, les partenaires, les intervenants et les résidents de la région pour faire en sorte que les lieux historiques servent davantage de lieux de rassemblement communautaire et pour y faciliter la tenue d'activités particulières, dont des activités spéciales auxquelles les résidents de la région veulent participer, et qui sont attrayantes pour de nouveaux groupes de clients. Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faudra étudier les possibilités d'adoption d'un mécanisme permanent de participation des résidents de la région au niveau des lieux historiques, collaborer avec les Mi'kmaq pour déterminer des domaines de recherche qui contribueront à améliorer l'expérience du visiteur et les efforts de diffusion externe à l'endroit du patrimoine mi'kmaq et accroître les possibilités d'intendance parmi la collectivité.

Chapitres consacrés à chaque lieu

Chaque lieu fait l'objet d'un chapitre entier afin de faire ressortir les points importants propres à chacun et les mesures précises à y prendre. Les efforts déployés au LHNC de Port-Royal seront axés sur l'enrichissement de l'expérience du visiteur en créant un éventail de possibilités à l'intention de ce dernier, notamment en organisant des activités spéciales. Au Fort-Anne, on mettra l'accent sur la mise au point de moyens d'auto-interprétation, le renforcement des partenariats locaux, l'utilisation du lieu par la

¹ Les résidents de la région sont les gens qui habitent dans un rayon de plus ou moins 80 kilomètres des lieux historiques.

collectivité, ainsi que la protection des collections d'objets historiques. On s'efforcera aussi de régler les problèmes mineurs d'altération de l'intégrité commémorative. Au LHNC du Fort -Charles, un lieu plus modeste situé sur les terrains du Fort Anne, Parcs Canada vise à favoriser davantage la sensibilisation et la compréhension à l'égard du lieu, tout en tissant des liens avec les descendants des colons écossais.

Au LHNC du Fort -Edward, Parcs Canada s'assure que les visiteurs ont accès à une information instructive avant leur arrivée. Parcs Canada travaillera aussi avec les Mi'kmaq de la Nouvelle -Écosse et les organisations locales et régionales pour encourager l'utilisation du lieu historique par la collectivité. Au LHNC de l'Établissement Melanson, on s'efforcera de travailler avec les autres parties afin de protéger le lieu dans son contexte historique et géographique élargi et d'améliorer les possibilités de participation des communautés mi'kmaq et acadienne par des moyens qui nous permettront de mieux comprendre l'importance historique du lieu.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	iv
Remerciements	vi
Sommaire	vii
1.0 Introduction	
1.1 But du plan directeur	1
1.2 Cadre législatif et politique entourant la planification de la gestion.....	1
1.3 Planification conforme au mandat de Parcs Canada	2
1.4 Contexte régional et emplacement géographique	3
1.5 Processus d'examen du plan directeur et consultations	4
2.0 Lieux historiques nationaux reliés entre eux par les événements et la géographie	7
3.0 Contexte actuel	
3.1 Conservation des ressources patrimoniales	10
3.2 Expérience du visiteur	12
3.3 Connaissance et appréciation du public	17
4.0 Vision des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse	20
5.0 Stratégies clés	22
5.1 Stratégie clé n° 1 – Inciter à la découverte des lieux historiques du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse	23
5.2 Stratégie clé n° 2 – Intendance partagée et lieux de rassemblement communautaire	24
5.3 Gérer le lieu historique national du Fort-Anne	25
5.4 Gérer le lieu historique national du Fort-Charles	29
5.5 Gérer le lieu historique national de Port-Royal	30
5.6 Gérer le lieu historique national de l'Établissement Melanson	34
5.7 Gérer le lieu historique national du Fort-Edward	38
6.0 Administration et opérations	42
7.0 Surveillance et rapports	43
8.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique	44

Liste des annexes

Annexe A	Stratégie de mise en œuvre, cibles et mesures prévues	46
Annexe B	Énoncés des objectifs de commémoration et résumé des ressources culturelles.....	64
Annexe C	Particularités des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse aptes à susciter un sentiment d'attachement envers le lieu	67
Annexe D	État de l'expérience du visiteur	69
Annexe E	État de l'engagement des intervenants et des partenaires	71
Annexe F	Glossaire	73

Liste des cartes

Carte 1	Cadre régional	5
Carte 2	Cadre périphérique	6
Carte 3	LHNC du Fort-Anne et du Fort-Charles – carte du lieu	27
Carte 4	LHNC du Fort-Anne et du Fort-Charles – perspective	28
Carte 5	LHNC de Port-Royal – carte du lieu	32
Carte 6	LHNC de Port-Royal – perspective	33
Carte 7	LHNC de l'Établissement Melanson – carte du lieu	36
Carte 8	LHNC de l'Établissement Melanson – emplacement du lieu	37
Carte 9	LHNC du Fort-Edward – carte du lieu	40
Carte 10	LHNC du Fort-Edward – perspective	41

1. Introduction

1.1 BUT DU PLAN DIRECTEUR

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et gère ces trésors nationaux pour le compte des Canadiens et des Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux, afin que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Le présent plan directeur est le principal outil dont Parcs Canada dispose pour rendre des comptes au sujet des lieux historiques nationaux de Port-Royal, du Fort-Anne, du Fort-Charles, du Fort-Edward et de l'Établissement Melanson. Il remplace le plan de 2004 de l'Établissement Melanson et celui de 2001 de Port-Royal, du Fort-Anne, du Fort-Edward et du Fort-Charles (anciennement le fort des Écossais). Ce plan directeur, élaboré à la suite de consultations publiques, fournit un cadre décisionnel et établit l'orientation stratégique des activités d'administration et d'exploitation des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

1.2 CADRE LÉGISLATIF ET POLITIQUE ENTOURANT LA PLANIFICATION DE LA GESTION

Aux termes de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), Parcs Canada s'est vu confier la responsabilité de mettre en œuvre la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Conformément aux lois et aux politiques, des plans directeurs sont élaborés pour les lieux historiques nationaux dont Parcs Canada est le propriétaire ou l'administrateur, et ces plans sont révisés tous les dix ans, en consultation avec la population canadienne.

L'Agence Parcs Canada est aussi tenue de consulter les peuples autochtones au sujet de toute question susceptible d'avoir une incidence sur les droits existants - ancestraux ou issus de traités. Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse revendiquent des titres ancestraux non éteints et des droits ancestraux et issus de traités un peu partout en Nouvelle-Écosse. Le processus de négociation néo-écossais offre à la nation mi'kmaq, à la Nouvelle-Écosse et au Canada une tribune où régler les problèmes liés aux droits issus de traités, aux droits ancestraux, dont le titre autochtone, et à l'exercice des pouvoirs par les Mi'kmaq. L'exploitation des ressources dans les parcs et les lieux historiques nationaux ainsi que l'exercice d'autres droits autochtones ou issus de traités font actuellement l'objet de discussions à la table de négociation du processus néo-écossais. L'Agence accorde aussi une importance particulière à l'établissement de relations mutuellement avantageuses avec les peuples autochtones. Dans le cadre de ces efforts, elle collabore activement avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse afin d'améliorer la présentation de l'histoire et du patrimoine mi'kmaq dans les lieux historiques nationaux de la Nouvelle-Écosse. Pour y

arriver, Parcs Canada continuera de travailler avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse sur les enjeux relatifs à la planification de la gestion et à d'autres questions d'intérêt pour les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse. Ces derniers ont été consultés au sujet du présent plan directeur dans le cadre d'un processus structuré. Le document tient compte des aménagements demandés lors de cette consultation.

1.3 PLANIFICATION CONFORME AU MANDAT DE PARCS CANADA

Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

(Charte de l'Agence Parcs Canada)

Le mandat de Parcs Canada comprend trois volets complémentaires mis en œuvre selon une approche intégrée :

Protection des ressources patrimoniales

En ce qui concerne les lieux historiques nationaux, la protection des ressources patrimoniales repose sur le principe de l'intégrité commémorative et l'application des principes et pratiques de gestion des ressources culturelles. On entend par intégrité commémorative la santé ou l'intégralité d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque les ressources directement liées aux motifs qui justifient sa désignation à titre de lieu historique national ne sont ni altérées ni menacées; les raisons de l'importance historique nationale du lieu sont clairement expliquées au public; les valeurs patrimoniales sont respectées par tous ceux qui prennent des décisions ou des mesures ayant des répercussions sur le lieu. Les caractéristiques de l'écosystème naturel font souvent partie intégrante de l'histoire et du paysage d'un lieu historique national et elles sont valorisées de manière à rendre compte du rôle de Parcs Canada à titre d'acteur important de la gestion environnementale.

Expérience enrichissante pour les visiteurs

L'expérience du visiteur englobe la totalité des interactions personnelles de celui-ci avec les lieux patrimoniaux protégés et/ou les gens, qui font appel à ses sens, suscitent des émotions chez lui, stimulent son intellect et l'aident à éprouver un sentiment d'attachement face à ces lieux.

Appréciation et compréhension du public

Parcs Canada souhaite rejoindre les Canadiennes et les Canadiens chez eux, dans leurs loisirs et dans leur communauté, en leur offrant des communications et d'autres

occasions qui les sensibiliseront davantage et leur permettront de mieux comprendre et apprécier l'importance des lieux patrimoniaux de Parcs Canada et la nécessité de les protéger et de les faire connaître. Parcs Canada cherche également à trouver de nouveaux appuis en mobilisant les intervenants et les partenaires et en encourageant le partage du leadership par une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

1.4 CONTEXTE RÉGIONAL ET EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE

Les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse sont tous situés dans la vallée de l'Annapolis. Fort-Edward est à Windsor et les autres lieux se trouvent à Annapolis Royal ou dans ses environs (voir la carte 1, Cadre régional et la carte 2, Cadre périphérique). Ces lieux historiques nationaux constituent des attractions touristiques patrimoniales importantes dans la région. Ensemble, ces lieux jouent un rôle déterminant dans le cadre des efforts déployés par le ministère du Développement économique et rural et du Tourisme de la Nouvelle-Écosse pour offrir aux visiteurs des occasions de vivre des expériences pratiques.

Ces lieux sont situés dans une région connue sous le nom de *Kespukwitk* (qui signifie « la fin des terres »), qui est habitée par les Mi'kmaq depuis des millénaires. Au 17^e siècle, des colons français et anglais s'établissent dans la région et fondent des villes et des villages qui existent encore aujourd'hui. Les Mi'kmaq vivent toujours dans les collectivités de L'setkuk (Bear River), d'Acadia, de Glooscap et de la vallée de l'Annapolis. Les terres agricoles les plus fertiles de la province se trouvent dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. L'agriculture et les pêches (dans les secteurs côtiers) constituent les principales industries de la région. L'industrie touristique est aussi un moteur économique important, puisqu'elle offre approximativement 2 500 emplois et génère des recettes d'environ 137 600 000 \$. Outre les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, les attractions touristiques comprennent les lieux patrimoniaux tant provinciaux que municipaux ainsi que bon nombre d'activités sans but lucratif et commerciales. La population du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse compte environ 119 000 personnes, dont bon nombre de francophones (plus de 12 000), qui habitent en majorité la région à l'ouest de Weymouth, le long de ce qu'on appelle la côte acadienne. Les communautés des Premières nations de la région comptent environ 2 000 personnes, représentant collectivement et individuellement une communauté d'intérêt clé dans l'élaboration et la mise en œuvre du présent plan directeur.

1.5 PROCESSUS D'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR ET CONSULTATIONS

Le processus de planification de gestion comprenait un examen des plans directeurs existants, une analyse des enjeux comme des données découlant des recherches scientifiques et sociales. Il comprenait également des consultations avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, les intervenants, les partenaires, les résidents de la région et les membres du grand public, offrant à ces groupes la possibilité d'aider à élaborer l'orientation future des lieux. Dans le cadre du processus de consultation, un bulletin à l'intention de la population a été distribué, des séances avec les intervenants et des séances portes ouvertes ont été organisées et une adresse électronique a été créée pour recevoir les commentaires écrits des citoyens. L'équipe de planification a étudié de près toutes les idées et tous les commentaires reçus lors des consultations. Bon nombre d'aspects opérationnels pertinents ont été adoptés, mais ils ne figurent pas nécessairement dans le présent document stratégique. Tous les principaux thèmes présentés par les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, les partenaires, les visiteurs et les autres intervenants y ont toutefois été intégrés. Parcs Canada est résolu à amener les parties intéressées à participer à la mise en œuvre du présent plan directeur.



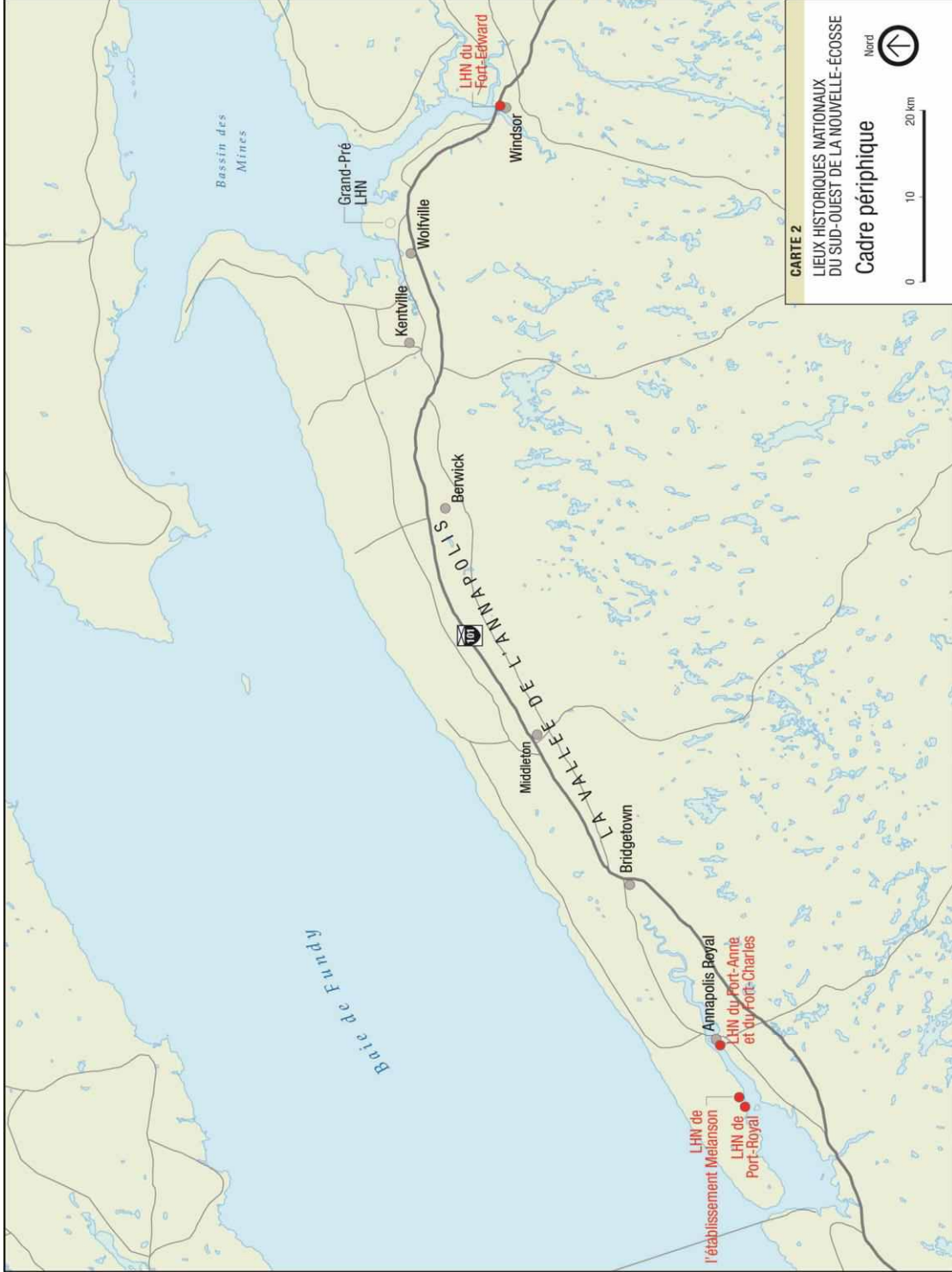
CARTE 1
LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX
DU SUD-OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Contexte régionale

0 25 50 km

Nord

- Lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada en Nouvelle-Écosse
- 1 Fort-Anne et Fort-Charles
 - 2 Fort-Royal
 - 3 L'Établissement Melanson
 - 4 Fort-Edward
 - 5 Grand-Pré
 - 6 Fort-Lawrence
- Lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada en Nouvelle-Écosse
- 7 Complexe de défense d'Halifax
 - 8 Îles-Canso
 - 9 Canal-de-St. Peters
 - 10 Fortresse-de-Louisbourg
 - 11 Alexander-Graham-Bell
 - 12 Marconi



2.0 Lieux historiques nationaux reliés entre eux par les événements et la géographie

Parcs Canada est chargé de veiller sur six lieux historiques nationaux dans la vallée de l'Annapolis : les LHNC de Port-Royal et de l'Établissement Melanson à l'emplacement actuel de Port-Royal, les LHNC du Fort-Anne et du Fort-Charles dans la ville d'Annapolis Royal, le LHNC du Fort-Edward dans la ville de Windsor, et le LHNC de Grand-Pré dans le village de Grand-Pré, près de Wolfville (carte 2). Un plan directeur distinct a été produit pour le LHNC de Grand-Pré. Les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse ont été la scène d'événements marquants à l'échelle internationale, qui ont bouleversé la vie de populations entières et modifié le destin de plusieurs pays. Ils sont reliés entre eux par divers grands thèmes historiques déterminants de l'histoire canadienne : l'arrivée et l'établissement de nouveaux arrivants, la perte et la destruction, les alliances et les conflits.

La vallée de l'Annapolis est une zone côtière où abondent les ressources terrestres et marines, et dont le littoral est ponctué d'anses abritées. Les Mi'kmaq ont baptisé cette région qu'ils occupent depuis des milliers d'années *Kespukwitek* (qui signifie « la fin des terres »). Au 17^e siècle, les richesses de la région sont découvertes par d'autres – les Français, les Anglais et les Écossais – qui désirent se tailler une place dans ce « nouveau » monde. Par conséquent, la région devient un lieu de jonction entre les cultures, un endroit où naissent des alliances mais aussi des dissensions, à mesure que les nouveaux arrivants cherchent à établir des communautés et bâtir des sociétés et que les Mi'kmaq tentent de préserver leur mode de vie. Les Français construisent le premier établissement près de l'emplacement actuel du LHNC de Port-Royal. De 1605 à 1613, environ 35 hommes vivent à l'Habitation originale, où ils cultivent champs et jardins et font la traite des fourrures. Ces pionniers sont accueillis par les Mi'kmaq, avec qui ils concluent une alliance qui durera plus d'un siècle. De nos jours, l'Habitation reconstruite de Port-Royal raconte l'histoire des premiers colons français de la région et des Mi'kmaq qui les ont aidés à s'adapter à leur nouvel environnement.

Moins de vingt ans après l'abandon de l'Habitation de Port-Royal par ces premiers arrivants, des colons écossais viennent créer leur propre établissement. En 1629, sir William Alexander construit le fort Charles dans le but d'y fonder la colonie de la Nouvelle-Écosse. Le fort est situé sur un point plat et surélevé au confluent des rivières Annapolis et Allain, un endroit que les Mi'kmaq utilisent comme campement durant leurs déplacements. Tout comme les habitants de Port-Royal avant eux, les Écossais établissent de bonnes relations avec les Mi'kmaq. Les Français reprennent possession de ce territoire qu'ils appellent « Acadie » en 1632 en vertu d'un traité et occupent le fort Charles. Au cours des années suivantes, ils construisent successivement quatre forts sur le site, qui devient le fort Anne sous le régime britannique.

Au cours du siècle suivant, des établissements français se développent dans toute la région, surtout le long de la rivière Dauphin (rebaptisée depuis lors la rivière Annapolis). Les colons adoptent la pratique bien particulière de l'endiguement et transforment des marais salés côtiers en terres fertiles. Cette pratique est interprétée au LHNC de l'Établissement Melanson. Les colons finissent par acquérir une identité propre; ils ne sont plus des Français, mais bien des Acadiens. Dans les années 1670, ils ont des établissements dans la région de Chignectou et dans les années 1680, ils sont aussi établis à Grand-Pré, Pisiquid, Cobequid et ailleurs.

Il est peut-être inévitable que la région, après avoir attiré autant de groupes aux intérêts divergents, ne soit happée par les guerres qui font rage ailleurs pendant une bonne partie des 17^e et 18^e siècles. Les forces françaises et anglaises (britanniques après 1707) commencent alors à s'affronter dans la vallée de l'Annapolis, et plus particulièrement à l'emplacement du LHNC du Fort-Anne, alors que l'un et l'autre pays veulent prendre le contrôle du continent nord-américain. Pour les deux puissances impériales, s'emparer de ce village fortifié signifie la conquête de cette région, qui forme maintenant l'Est du Canada. Durant la majeure partie du 17^e siècle, Port-Royal est la capitale de l'Acadie sous le règne français. En 1710, toutefois, les Britanniques s'emparent du fort, et des troupes venues de la Nouvelle-Angleterre, un gouverneur et une garnison britanniques se substituent aux Français. Trois ans plus tard, le traité d'Utrecht reconnaît la souveraineté britannique sur l'Acadie, et Port-Royal est rebaptisé Annapolis Royal et devient la capitale de la Nouvelle-Écosse. Les Mi'kmaq sont aussi entraînés dans ces conflits et se joignent à d'autres Premières nations et aux Français pour combattre les Britanniques, qui tentent de s'approprier les terres des Mi'kmaq.

Les dirigeants britanniques installés au fort Anne, à Annapolis Royal, gouvernent les Mi'kmaq, les Acadiens et les petits peuplements britanniques de la Nouvelle-Écosse jusqu'à la fondation d'Halifax, en 1749. Peu après l'établissement d'Halifax en tant que capitale, les Britanniques bâtissent un fort à Pisiquid (maintenant Windsor) pour assurer les communications terrestres avec la garnison d'Annapolis Royal. Les Britanniques utilisent aussi le fort pour affirmer leur pouvoir sur les Acadiens de la région et pour traiter avec les Mi'kmaq, qui fréquentent l'endroit en raison de son emplacement à proximité des routes fluviales et des possibilités d'échanges. Dans les années qui suivent, le fort Edward joue un rôle majeur dans la déportation des Acadiens de la région et constitue un important point de contact entre les Mi'kmaq et les autorités coloniales en matière de commerce et de communication.

En raison du rôle central qu'ils ont joué lors des événements qui ont façonné le Canada, ces endroits ont été désignés lieux historiques nationaux. Un « énoncé des objectifs de commémoration » est formulé pour chacun des lieux historiques. Cet énoncé tient compte des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada

(CLMHC) et il résume les raisons pour lesquelles chaque endroit revêt une importance historique nationale. Les énoncés sont réunis à l'annexe B et sont assortis d'une liste des ressources culturelles ayant une importance historique nationale, régionale ou locale.

3.0 Contexte actuel

3.1 CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

3.1.1 État de l'intégrité commémorative

Les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse ont fait l'objet d'évaluations de l'intégrité commémorative (IC) pour évaluer l'état des ressources culturelles, l'efficacité avec laquelle les messages sur l'importance historique nationale sont diffusés et les méthodes de gestion. On a jugé que les ressources patrimoniales de quatre des LHNC étaient en bon état, alors que l'état de celles du Fort-Anne a été déclaré satisfaisant. Les régimes de gestion des cinq LHNC ont été mis en place et sont efficaces. La communication des messages portant sur l'importance nationale et les pratiques de gestion a été jugée satisfaisante ou bonne pour tous les lieux historiques.

3.1.2 Enjeux liés à l'intégrité commémorative

Aucun problème grave ne menace l'intégrité commémorative de l'un ou l'autre des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, cependant, il existe certains problèmes mineurs dont il est question ci-dessous, et qui sont abordés dans les stratégies clés et les chapitres du plan directeur consacrés à chacun des lieux.

État des ressources culturelles au LHNC du Fort-Anne (voir la carte 3)

- Les sites archéologiques du Fort-Anne sont jugés être dans un état satisfaisant. Malgré l'ampleur des fouilles, les résultats de ces recherches n'ont pas encore fait l'objet d'un inventaire exhaustif.
- Les bâtiments et les structures ayant justifié la désignation sont jugés être dans un état satisfaisant, bien que la déformation sur le côté sud de la poterne pose un problème. Même si cela n'est pas mentionné dans l'évaluation de l'IC, le programme de surveillance continue des biens a mis au jour une détérioration des structures dans certaines parties du quartier des officiers.
- Le cimetière du Fort-Anne, une ressource culturelle attestant directement de l'importance nationale du lieu, est dans un état satisfaisant et est en réfection. Cependant, certaines pierres tombales, qui n'ont pas d'incidence sur les motifs de la désignation, sont dans un état acceptable ou en mauvais état. On a par conséquent produit le plan de conservation du cimetière de la garnison du Fort-Anne (Fort Anne Garrison Graveyard Conservation Plan) pour assurer l'entretien du cimetière, et celui-ci est en cours de mise en œuvre.
- Le Fort-Anne a produit une collection archéologique, une collection d'objets historiques et un fonds documentaire considérables, qui sont soit entreposés dans les installations de conservation de Parcs Canada, soit conservées sur place au lieu historique. D'après l'évaluation de l'IC, les objets relevant des motifs ayant justifié la désignation sont en règle générale dans un état acceptable, surtout en raison des difficultés qu'on a à les entreposer correctement sur place. Depuis l'évaluation de

l'IC, on a procédé à une évaluation préliminaire des importantes ressources documentaires, des photographies et des artefacts, ce qui a donné lieu à des recommandations pour améliorer l'entreposage et le catalogage.

Communication des messages à tous les lieux

La communication des messages à Port-Royal, au Fort-Charles et à l'Établissement Melanson a été déclarée bonne dans l'ensemble, alors que dans le cas du Fort-Anne et du Fort-Edward, elle a été jugée satisfaisante. Au Fort-Edward, quelques messages pourraient également être diffusés plus efficacement. Au Fort-Anne, la pléthore de messages établis dans l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu pose un défi de taille². Les évaluations de l'IC ont décelé certaines autres lacunes et faiblesses dans les énoncés d'intégrité commémorative des lieux. Une évaluation des énoncés des cinq lieux sera donc réalisée pour résoudre ces problèmes et inclura des renseignements qui refléteront mieux les autres perspectives (p. ex. celle des Mi'kmaq) contribuant à l'importance historique du lieu.

Dossiers incomplets au Fort-Edward et à l'Établissement Melanson

Les objets de la collection archéologique du Fort-Edward ont été inventoriés et catalogués; pourtant, aucun rapport n'a été produit à partir de ces données. Dans le cas de l'Établissement Melanson, il n'existe ni inventaire détaillé ni compte rendu des ressources archéologiques sur place qui pourrait aider les gestionnaires du lieu à prendre des décisions éclairées.

Problèmes récurrents à l'Établissement Melanson

Les vols d'artefacts sur les terrains de l'Établissement Melanson, dont il avait été question dans le plan directeur établi en 2004 pour le LHNC, demeurent préoccupants. Les résidents de la région et les membres de l'organe de réglementation du marais Queen Anne nourrissent également certaines craintes au sujet de l'engagement de la province à assurer l'entretien à long terme des digues autour du lieu historique (la province n'entretient que les digues utiles pour les terres cultivées).

Ressources écologiques

La plupart des lieux historiques arborent d'impeccables surfaces gazonnées, à l'exception de l'Établissement Melanson, dont a dressé l'inventaire écologique. Pour la suite des choses, on entend produire les inventaires écologiques des autres LHNC, afin d'en recenser et d'en évaluer les ressources écologiques.

² Un document conçu pour donner une définition claire de l'importance historique du lieu et de sa valeur patrimoniale.

3.1.3 Orientation future en matière de conservation des ressources patrimoniales

Les interventions d'envergure sont rarement nécessaires dans ces cinq lieux historiques en raison de la surveillance continue de l'état des biens qui est exercée et du programme d'entretien régulier. Parcs Canada préservera l'intégrité commémorative des LHNC au cours du prochain cycle décennal en observant les principes et les méthodes de la gestion des ressources culturelles, et ce, en veillant tout particulièrement à maintenir ou à améliorer l'état des ressources culturelles du Fort-Anne. Les lacunes en matière de communication de messages seront corrigées, et les inventaires et dossiers seront menés à terme. Ces travaux sont décrits de façon détaillée dans la seconde stratégie clé et dans les chapitres consacrés à chacun des LHNC.

3.2 EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Parcs Canada favorise l'accès des visiteurs à des expériences enrichissantes sur le plan personnel, qui leur permettent de développer un sentiment d'attachement à l'égard des lieux patrimoniaux qu'ils visitent. Le « sentiment d'attachement » est un concept qui exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que la population canadienne et les visiteurs ressentent à l'endroit des lieux patrimoniaux naturels et culturels de Parcs Canada. Pour lire une description des caractéristiques de chacun des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse qui nourrissent ce sentiment d'attachement, veuillez-vous reporter à l'annexe C.

3.2.1 Clients des lieux historiques

Une enquête réalisée en 2005 auprès des visiteurs du Fort-Anne montre que 29 % de ceux-ci sont américains et 64 % canadiens; 20 % d'entre eux sont des résidents de la Nouvelle-Écosse et 9 % habitent dans la région, c'est-à-dire dans un rayon d'au plus 80 kilomètres du LHNC. Les enquêtes menées auprès des visiteurs en 2011 et au 2015, et le programme de surveillance de l'origine des visiteurs de 2007 à Port-Royal ont produit des résultats similaires pour ce lieu³. Les visiteurs des deux LHNC sont avant tout des voyageurs adultes indépendants, des touristes qui voyagent à bord de bateaux de croisière ou en autocar, des groupes réunis dans le cadre d'une activité spéciale et des résidents de la région qui utilisent les lieux à des fins récréatives. La plupart des visiteurs de ces LHNC en sont à leur première visite et passent en moyenne à peu près 80 minutes à Port-Royal et au Fort-Anne. Ces visiteurs souhaitent découvrir ces LHNC d'abord pour s'y retrouver avec leurs parents et leurs amis (64 %), parce que ce sont des occasions d'apprentissage (50 %), en raison de la grande qualité du service (25 %), pour participer activement à des activités concrètes (24 %), et parce qu'ils veulent se divertir (21 %).

³ Environ 19 % des visiteurs de Port-Royal viennent des États-Unis et 68 % sont des Canadiens, dont plus ou moins 24 % sont des Néo-Écossais et environ 2 % résident dans un rayon d'au plus 80 kilomètres du LHNC.

Les recherches récentes sur le Fort-Edward⁴ révèlent que 80 % des visiteurs sont canadiens et 13 % américains. Parmi les Canadiens, 32 % sont néo-écossais (21 % des répondants venaient d'Halifax pour une excursion d'une journée), 17 % ontariens, et les autres venaient d'ailleurs au Canada. Quand on leur a demandé quels autres endroits et attractions ils avaient visités ou l'intention de visiter ce jour-là, les répondants ont déclaré à 37 % vouloir se rendre au LHNC de Grand-Pré, alors que 28 % et 26 % d'entre eux, respectivement, ont mentionné Port-Royal et Fort-Anne. Les visiteurs sont intéressés par ce LHNC en premier lieu pour découvrir un nouvel endroit, rencontrer la population locale et explorer (33 %), pour en apprendre davantage sur leurs ancêtres, leur patrimoine et les lieux de mémoire (30 %), ainsi que pour observer et apprendre à leur propre rythme (20 %).

Les recherches en sciences sociales démontrent que les visites ont beaucoup diminué au cours des dernières années. C'est une question qui est abordée à la section 3.2.3 Principaux enjeux touchant l'expérience du visiteur.

3.2.2 État de l'expérience du visiteur

L'état de l'expérience du visiteur aux lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse est établi à partir des résultats des enquêtes auprès des visiteurs et d'autres recherches en sciences sociales⁵. La somme de ces études démontre que la grande majorité des visiteurs de ces LHNC affiche un taux de satisfaction très élevé tant par rapport à la visite qu'aux installations et services offerts, ce qui est largement supérieur aux critères de rendement établis par Parcs Canada. Les visiteurs se disent également satisfaits, bien qu'à des taux légèrement inférieurs, des phases de préparation et d'accueil de leur visite. La dimension « expérience d'apprentissage » de leur visite donne aussi lieu à des taux de satisfaction très élevés, alors que les programmes et les activités d'interprétation sont associés à des taux de satisfaction un peu moins élevés. Les visiteurs sont un peu moins satisfaits des activités d'interprétation offertes à Port-Royal que de celles des autres LHNC. Les visiteurs de Port-Royal ont été nombreux à déclarer qu'ils s'attendaient à avoir accès à plus d'activités, de démonstrations et d'occasions de vivre des expériences pratiques et sensorielles. Les études ont également démontré qu'on ne se

⁴ Selon les fiches de commentaires remplies par les visiteurs du Fort-Edward en 2009 et 2010.

⁵ Les recherches menées sur ces lieux comprennent des enquêtes auprès des visiteurs (2011 à Port-Royal et 2005 au Fort-Anne), une évaluation de l'expérience du visiteur (EEV) en 2007 au Fort-Anne et à Port-Royal, un programme de surveillance de l'origine des visiteurs à Port-Royal et une étude des activités spéciales aux Fort-Anne et Fort-Edward et à Port-Royal en 2010. La dernière enquête complète remonte à 2001 au Fort-Edward. On a cependant tenu compte des fiches de commentaires des visiteurs en 2009 et 2010. Même si on s'est servi de compteurs d'achalandage à l'Établissement Melanson, le nombre de visites ne justifie pas une enquête complète auprès des visiteurs. L'expérience du visiteur au Fort-Charles est évaluée dans le cadre des enquêtes au Fort-Anne.

soucie pas suffisamment d'offrir aux visiteurs un éventail d'activités tenant compte de leurs motivations, préférences et besoins particuliers.

À l'avenir, Parcs Canada évaluera l'expérience du visiteur dans ces lieux historiques nationaux au moyen d'indicateurs, notamment le nombre de visites, l'appréciation, la satisfaction, l'apprentissage et l'importance, dans le cadre du programme d'information sur les visiteurs (VIP). Pour en savoir davantage sur l'état de l'expérience du visiteur, reportez-vous à l'annexe D.

3.2.3 Principaux enjeux touchant l'expérience du visiteur

Déclin des visites – nouvelles tendances en tourisme et nécessité de cibler de nouveaux marchés

Au cours des dix dernières années, les visites au Fort-Anne et à Port-Royal ont diminué, passant de 36 000 à 28 000 et de 37 000 à 19 000 par année environ, respectivement. Au Fort-Edward, les visiteurs, qui étaient au nombre de 3 000 en 2000, n'étaient plus que de 1 100 en 2015. À l'Établissement Melanson, un lieu plus modeste dont l'arrivée dans le sésail des LHNC de Parcs Canada est assez récente (2004), le nombre de visites s'est maintenu à environ 3 000 par année, selon les enquêtes de 2006 et de 2012.

La diminution, au cours des dix dernières années, des visites de groupes en autobus, surtout des groupes d'Américains voyageant en autobus, est le facteur le plus important ayant affecté les lieux patrimoniaux des provinces de l'Atlantique, en termes de type de visiteur. Port-Royal a reçu 436 groupes commerciaux en 2000, 198 en 2005, 107 en 2008 et 101 en 2011. De même, Fort-Anne a accueilli 361 groupes commerciaux en 2000, un nombre qui a chuté à 58 en 2011. Ces derniers temps, les exploitants d'entreprises touristiques et les spécialistes de l'industrie du tourisme ont commencé à dire que cette forme de tourisme pourrait se rétablir, mais sous la forme de groupes plus petits et dans des créneaux plus pointus⁶. L'évaluation de l'expérience du visiteur (EEV) réalisée en 2007 au Fort-Anne et à Port-Royal permet de supposer qu'on comprend très bien, à Parcs Canada, les besoins et les intérêts des marchés actuels de visiteurs, mais qu'on appréhende moins bien les marchés potentiels qui se créent dans la foulée de ces nouvelles tendances en tourisme, et que ces nouveaux marchés n'ont fait l'objet que d'une attention limitée. Les travaux en sciences sociales ont aussi démontré que le « taux d'attraction » des visiteurs présents dans la région est passablement faible, puisque moins de dix pour cent des visiteurs qui se rendent à Annapolis Royal vont visiter Fort-Anne ou Port-Royal.

Les visites à Port-Royal et au Fort-Anne ont augmenté en 2010 pour la première fois depuis de nombreuses années, d'environ 2,5 % dans le premier cas et 2 % dans le second. Les recherches laissent voir que cette hausse est pour une grande part attribuable à la

⁶ Analyse des tendances liées aux autocars aux lieux de Parcs Canada au Canada atlantique, 2010.

grande diversité d'activités spéciales qui ont eu lieu au cours de la saison 2010. Un aspect fondamental de l'expérience du visiteur au cours des dernières années a été la série d'occasions que les visiteurs ont eues de participer à des activités spéciales, comme les journées des Mi'kmaq à Port-Royal et les célébrations du 300^e anniversaire d'Annapolis Royal au Fort-Anne en 2010.

Parcs Canada a facilité la tenue d'un nombre supérieur à la moyenne d'activités spéciales pendant la saison 2010 afin de déterminer si les activités spéciales pouvaient contribuer à l'atteinte des objectifs suivants : donner plus de visibilité aux lieux, toucher de nouveaux groupes de clients et plus de résidents de la région, récupérer une partie du marché des voyages en autobus et améliorer la viabilité des lieux, plus particulièrement le Fort-Anne. Selon une analyse de recherche, même si la plupart des activités spéciales ne génèrent pas de recettes, elles permettent tout de même d'augmenter le nombre de visiteurs en attirant surtout des visiteurs assidus et des gens de la région et elles contribuent à alimenter le tourisme régional⁷. À l'avenir, les efforts déployés au Fort-Anne et au Fort-Edward seront axés sur des moyens d'auto-interprétation, tandis que des activités et programmes spéciaux continueront d'être offerts à Port-Royal.

Nécessité de tenir compte des différents intérêts, besoins et préférences des visiteurs

Parcs Canada a adopté le « quotient explorateur » (QE) de la Commission canadienne du tourisme, une nouvelle façon de conjuguer les besoins, intérêts et attentes des visiteurs à leurs valeurs personnelles et raisons de voyager, en leur offrant des activités adaptées à leurs goûts. En analysant les types d'explorateur qui viennent découvrir les lieux historiques nationaux du Canada, on a constaté que les LHNC attirent une proportion élevée d'« adeptes d'expériences authentiques », qui apprécient et comprennent le milieu tant naturel que culturel et aiment vivre des expériences de voyage qui font appel à leurs sens et qui les habitent entièrement; d'« esprits libres », qui veulent avant tout s'amuser et faire des activités distrayantes et riches sur le plan émotif; et d'« explorateurs culturels », qui souhaitent se plonger dans une expérience absolue qui leur fera découvrir la culture, la population et le décor des endroits qu'ils visitent. De plus, une version pilote du programme de surveillance de l'origine des visiteurs (PSOV) mis en œuvre à Port-Royal en 2007 a permis d'analyser le profil démographique, les valeurs sociales et le

⁷ Quarante-sept pour cent des visiteurs qui ont assisté aux activités spéciales venaient de la région (moins de 100 km de distance); environ les deux tiers des participants aux activités spéciales avaient déjà visité le lieu historique national où se déroulait l'activité; 75 % des participants aux activités spéciales n'ont pas payé les droits d'entrée pour visiter le lieu; 92 % ont affirmé que l'activité spéciale avait joué dans leur décision de se rendre dans la région à ce moment-là; 60 % souhaitaient visiter d'autres attractions ou participer à d'autres activités au cours du même voyage dans la région; 64 % ont dit avoir l'intention de revenir au LHNC où s'est tenue l'activité spéciale en raison de cette activité spéciale.

comportement des visiteurs de Port-Royal en fonction de 66 types sociétaux canadiens⁸. On appliquera les principes du QE aux possibilités d'expérience du visiteur aux LHNC (voir les chapitres consacrés à chaque lieu).

3.2.4 Orientation future en matière d'expérience du visiteur

Compte tenu du déclin de certains marchés précis, notamment le marché des groupes commerciaux d'Américains qui se déplacent en autobus, les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse visent d'autres marchés, dont les touristes néo-écossais, les touristes à Annapolis Royal (augmenter le « taux d'attraction » des touristes déjà présents dans la province ou la région), les résidents de la région locale, de la Municipalité régionale d'Halifax et du Nouveau-Brunswick, les Acadiens, les Mi'kmaq et l'industrie régionale des petits bateaux de croisière. Parcs Canada et ses spécialistes collaboreront avec le ministère du Développement économique et rural et du Tourisme de la Nouvelle-Écosse et le Partenariat du tourisme du Canada atlantique afin d'appuyer les efforts déployés pour revitaliser le marché des voyages de groupe en autobus quand les occasions de le faire se présenteront. Il faudra mener d'autres recherches en sciences sociales pour confirmer ces marchés cibles et mieux comprendre le profil démographique, les motivations, les besoins et les préférences des visiteurs actuels et potentiels. On se servira des résultats de ces recherches pour mettre au point des produits et programmes opportuns axés sur l'expérience du visiteur, aux LHNC du Fort-Anne et de Port-Royal. On mettra l'accent sur les programmes avec personnel à Port-Royal et sur les moyens d'auto-interprétation au Fort-Anne. On recourra aussi aux études en sciences sociales pour promouvoir ces lieux historiques nationaux. Parcs Canada entend s'allier à divers partenaires dans le cadre de son travail de commercialisation et de promotion, afin de faire converger les efforts collectifs des nombreux organismes et organisations qui cherchent à attirer des visiteurs dans la vallée de l'Annapolis.

En collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants, Parcs Canada accueillera favorablement les possibilités permettant d'attirer de nouveaux groupes de clients et plus de gens de la région. L'intérêt des Mi'kmaq à l'égard d'activités spéciales ciblées au LHNC de Port-Royal a été démontré par la participation de plus de 1 000 visiteurs aux célébrations du 400^e anniversaire du baptême du grand chef Membertou en juin 2010. On verra à planifier et gérer les activités spéciales dans une optique stratégique, en tenant compte de la nécessité de générer des recettes.

⁸ Le PSOV a montré que les visiteurs internes de Port-Royal sont en majorité issus des classes moyennes et supérieures qui habitent les banlieues des villes, les petites villes et les agglomérations de la deuxième couronne des régions métropolitaines du Canada, ainsi que de villes intermédiaires à petites et de villages d'agriculteurs et de pêcheurs des Maritimes surtout.

3.3 CONNAISSANCE ET APPRÉCIATION DU PUBLIC

3.3.1 État de la diffusion et des communications externes

Parcs Canada offre à la population canadienne des possibilités de découvrir et d'en apprendre davantage sur les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et d'éveiller en eux un sentiment d'attachement à l'égard de ces lieux au moyen d'information communiquée dans des publications, le site Web de Parcs Canada et d'autres médias. Les communications externes favorisent la connaissance et l'appréciation de l'importance nationale de ces LHNC et du réseau de lieux patrimoniaux de l'Agence.

Parcs Canada souhaite susciter la participation des Canadiennes et des Canadiens chez eux, dans leurs loisirs et dans leur communauté, plus particulièrement par l'entremise des sites Web, de présentations spéciales, de bulletins d'information et de messages diffusés à la télévision, à la radio et dans la presse écrite.

3.3.2 État de l'engagement des intervenants, des Mi'kmaq et des partenaires

Il y a longtemps que les gens de la vallée de l'Annapolis, de Windsor et de la grande région de l'Annapolis sont habités par un sentiment d'appartenance et d'attachement à l'égard des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. La population locale a été partie prenante au processus de désignation du Fort-Anne en tant que lieu historique national en 1917. À la fin du 19^e siècle, le Fort-Anne est devenu un lieu de rassemblement pour les habitants de la région d'Annapolis Royal; les résidents pouvaient assister à des concerts, jouer au cricket ou se promener sur les terrains. Ce n'est pas parce que le lieu était utilisé à des fins récréatives que la reconnaissance de son importance historique en a été diminuée. La population locale, en particulier la Historical Association of Annapolis Royal, a joué un rôle déterminant au moment de la reconstruction de l'Habitation à Port-Royal en 1939. De nos jours, le Fort-Anne et Port-Royal continuent de susciter la même passion et le même dévouement, et le Fort-Anne est par ailleurs resté un lieu de rassemblement. De nombreux membres de la collectivité de Windsor sont aussi très attachés au Fort-Edward et collaborent étroitement avec Parcs Canada pour tout ce qui concerne sa gestion.

Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont établi un partenariat unique avec Parcs Canada (voir la section 1.2). Le patrimoine mi'kmaq représente une dimension importante des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, surtout au Fort-Anne et à Port-Royal, qui ont été désignés en partie pour leur rôle dans l'histoire des relations entre Mi'kmaq et Européens. Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec les collectivités mi'kmaq de la région, surtout la Première nation de L'setkuk (Bear River), pour mettre sur pied des activités spéciales mettant en valeur le patrimoine mi'kmaq. On peut ici penser aux « journées des Mi'kmaq » organisées chaque été à Port-Royal et au cours desquelles les visiteurs découvrent les traditions, l'histoire, les jeux et le mode de vie des Mi'kmaq.

Les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse incarnent des aspects importants de l'histoire de plusieurs autres communautés culturelles au Canada, dont les Acadiens et les Néo-Écossais d'origine africaine. Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec les organisations qui représentent ces groupes pour que ces LHNC deviennent des véhicules de transmission efficace de ce patrimoine culturel auprès des Canadiennes et des Canadiens.

Parmi les autres partenaires importants, mentionnons les associations touristiques, la Historical Association of Annapolis Royal (HAAR), la West Hants Historical Society et la Kings County Historical Society. Pour obtenir un tableau complet de l'état de l'engagement des partenaires et intervenants, veuillez-vous reporter à l'annexe E.

3.3.3 Principaux enjeux touchant les initiatives de diffusion externe, les communications externes et les partenaires et intervenants

Nécessité de se doter d'une stratégie claire en matière de relations externes

Malgré le succès remporté par les activités de diffusion externe qui se tiennent dans les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, il sera utile de définir avec précision les groupes cibles, les objectifs et les priorités, comme l'indique la stratégie des relations externes de l'Unité de gestion.

Sites Web

Même si les sites Web de ces LHNC contiennent de l'information sur l'histoire et le patrimoine culturel des lieux, ils ne sont ni très attrayants ni très dynamiques, ce qui n'est guère invitant pour les Canadiennes et les Canadiens qui voudraient virtuellement découvrir ces LHNC à défaut de s'y rendre en personne. L'amélioration des pages Web est donc une priorité.

Importance de bénéficier de l'appui et de l'engagement de la collectivité envers les LHNC

Les résidents de la région ont été des acteurs très importants pour assurer la protection de ces lieux avant même qu'ils ne soient désignés LHNC, et leur rôle demeure essentiel pour en assurer l'avenir. Les résidents de la région continuent de se comporter comme des gardiens des lieux, et Parcs Canada tirera profit de ce réservoir de savoir et de passion. Les résidents de la région ont contribué à enrichir l'expérience du visiteur et ont participé à la mise sur pied d'activités spéciales, surtout au cours des dernières années. À l'avenir, on mettra sur cette collaboration pour équilibrer la capacité des lieux et les attentes de la collectivité.

Importance des relations avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse

En collaboration avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, Parcs Canada participe à un comité consultatif formé de représentants des Mi'kmaq, qui a pour tâche de donner des avis et des conseils sur les questions touchant les parcs nationaux et les lieux historiques

nationaux de la Nouvelle-Écosse, ce qui comprend les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Parce que Parcs Canada cherche sans cesse à offrir davantage de possibilités d'expériences enrichissantes pour les visiteurs au sujet de l'histoire et du patrimoine mi'kmaq, il est fondamental de collaborer et de bénéficier du soutien des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse sur une base continue.

Importance des relations avec les Acadiens, les Néo-Écossais d'origine africaine et les autres communautés culturelles

Il est important de miser sur une coopération durable avec les communautés culturelles et sur un engagement continu à leur égard pour continuer de protéger les ressources culturelles des lieux, favoriser des expériences significatives pour les visiteurs et attirer une clientèle nouvelle.

3.3.4 Orientation future en ce qui concerne la diffusion externe et l'engagement des intervenants, des Mi'kmaq et des partenaires

Récemment, l'Agence Parcs Canada a réaffirmé l'importance qu'elle accorde aux relations externes, c'est-à-dire à la diffusion externe et à l'engagement des intervenants et des partenaires, et elle a procédé à une réorganisation interne pour faciliter l'atteinte de cette priorité. L'Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale met en œuvre actuellement une stratégie de relations externes. Cette stratégie établit des mesures et des objectifs précis axés sur la consolidation des relations avec les communautés d'intérêt grâce à des programmes et des produits de communications externes.

Dans le cas de ces LHNC, les efforts en matière de relations externes devront tabler sur l'établissement de relations plus étroites avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, tout en forgeant des liens encore plus solides avec les résidents de la région, les autres communautés culturelles, les partenaires et les intervenants, afin que ces LHNC acquièrent une pertinence accrue pour ces groupes. Parcs Canada travaillera avec les Mi'kmaq, les intervenants et les partenaires à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures liées aux stratégies clés. L'Agence est favorable à l'utilisation des LHNC en tant que lieux de rassemblement communautaire et, en collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants, elle est ouverte à la tenue d'activités spéciales ciblées qui attireront de nouvelles clientèles. Parcs Canada continuera de renforcer ses relations avec les médias locaux et régionaux afin de rehausser l'image de marque des LHNC. L'Agence explorera aussi l'utilisation de divers médias pour rejoindre les Canadiennes et les Canadiens qui ne peuvent visiter les lieux historiques en personne.

4.0 Vision des lieux historiques nationaux du Sud - Ouest de la Nouvelle - Écosse

Nous sommes en 2025. Dans la magnifique vallée de l'Annapolis, les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, Port-Royal, le Fort-Anne, le Fort-Charles, le Fort-Edward et l'Établissement Melanson, accueillent des visiteurs venus des alentours, d'ailleurs au Canada et du monde entier. Quand ils découvrent les paysages spectaculaires, respirent le parfum de l'air salin et admirent les grandes marées et la végétation luxuriante de la vallée, les visiteurs comprennent bien ce qui a amené les Mi'kmaq à s'établir dans la région il y a des millénaires et ce qui a attiré tant de nouveaux arrivants et leurs descendants à y demeurer. C'est un lieu de rencontre des cultures, un endroit où des alliances se sont conclues et où Mi'kmaq, Acadiens, Anglais et Écossais, pour ne mentionner qu'eux, ont sué sang et eau pour créer des communautés. Cette région a aussi été la scène de conflits importants, un point névralgique de la lutte pour la maîtrise d'un empire entre la France et la Grande-Bretagne. Même si l'écho de ces événements tragiques peut sembler provenir d'un lointain passé, les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse ont une résonance chez leurs visiteurs contemporains, car ils leur parlent de thèmes aussi universels qu'intemporels : arrivée et établissement de nouveaux arrivants, perte et destruction, alliances et conflits.

Un éventail de possibilités permet aux visiteurs de découvrir l'histoire, les attraits naturels et l'ambiance unique de ces lieux. Les enfants comme les adultes sont ravis de pouvoir appréhender par tous leurs sens la vie quotidienne des premiers explorateurs français et des Mi'kmaq à l'Habitation de Port-Royal. Les histoires présentées au Fort-Anne le sont sous des formes qui plaisent à une foule de visiteurs : visites autoguidées, expositions interactives et un rassemblement militaire annuel. Pendant qu'ils se baladent et pratiquent un loisir sur les terrains des lieux historiques, les visiteurs prennent le temps d'admirer le splendide panorama du bassin de l'Annapolis au Fort-Anne et à Port-Royal et les paysages fabuleux des rivières Ste-Croix et Avon au Fort-Edward, où ils peuvent toucher les poutres du dernier fortin encore debout du Canada. D'autres sont heureux de pouvoir remonter le cours de l'histoire des Écossais de la Nouvelle-Écosse au Fort-Charles ou d'apprendre, à l'Établissement Melanson, comment les communautés acadiennes se sont adaptées à la région et y ont prospéré.

Les Canadiennes et les Canadiens qui ne peuvent visiter ces lieux en personne peuvent en faire l'expérience grâce aux sites Web et aux autres programmes de diffusion externe offerts; ils comprennent alors mieux l'éclairage que les événements dont ces lieux ont été témoins jettent sur les moments marquants de l'histoire canadienne.

Les inestimables ressources culturelles, naturelles et patrimoniales de ces lieux historiques nationaux sont préservées pour les générations actuelles et futures, qui pourront elles aussi les découvrir et en jouir. À l'instar des résidents de la région, qui au

cours de l'histoire sont restés de farouches gardiens de Port-Royal et du Fort-Anne, de nos jours, les résidents de la région, les Mi'kmaq, les Acadiens, les partenaires, les intervenants et les communautés culturelles jouent un rôle essentiel pour assurer l'avenir de ces lieux. Grâce aux efforts de diffusion qui ont été déployés, les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants sont liés à ces lieux par un profond sentiment d'attachement, participent à son intendance, contribuent à enrichir l'expérience du visiteur et utilisent les LHNC comme lieux de rassemblement. La coopération grandissante permet de mieux en mieux intégrer les lieux à l'intérieur d'un réseau touristique régional, en faisant du même coup des destinations toutes désignées pour les visiteurs du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse ainsi que des moteurs économiques et des symboles patrimoniaux importants dans la vallée de l'Annapolis.

5.0 Stratégies clés

Les stratégies clés offrent une orientation pratique pour régler les principaux problèmes qui touchent les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et faire converger les efforts et les ressources pour concrétiser la vision proposée. Les stratégies clés ont également pour but de s'assurer que les divers volets du mandat de Parcs Canada portant sur la protection des ressources, l'expérience du visiteur et la connaissance et l'appréciation du public seront exécutés en se renforçant les uns les autres. On a élaboré deux stratégies générales clés pour les cinq lieux historiques nationaux qui font l'objet du présent plan directeur. À chacun est associée une série d'objectifs clairs visant à mener la stratégie à son terme.

Bien que les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse s'inscrivent sur une toile de fond historique et géographique commune et présentent bon nombre des mêmes possibilités et défis, ils demeurent néanmoins uniques et leur gestion exige une attention qui leur est propre. C'est pourquoi des chapitres individuels ont été rédigés pour décrire en détail les mesures à prendre et les objectifs à atteindre pour réaliser les stratégies générales clés (sections 5.3 à 5.7).

Lignes directrices de gestion

On a incorporé les lignes directrices de gestion au présent document afin de montrer en quoi les politiques et engagements actuels de Parcs Canada seront observés et appliqués à chacun des lieux historiques nationaux dont il est question dans le présent plan directeur, nommément :

- La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* indique qu'il importe, dans l'intérêt national, d'« assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux » (*Loi sur l'Agence Parcs Canada*, 1998 : préambule). En ce qui touche la gestion des ressources culturelles, Parcs Canada applique les principes énoncés dans sa Politique sur la gestion des ressources culturelles.
- Les terrains des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse seront gérés de façon à mettre en valeur le paysage culturel des lieux, d'en protéger les caractéristiques écologiques d'importance, de préserver les points de vue et de conserver des espaces dégagés à l'usage du grand public.
- Le public et les intervenants auront accès aux renseignements historiques et archéologiques ainsi qu'aux collections archéologiques et d'objets historiques associés à ces lieux à des fins de recherche.

5.1 Stratégie clé n° 1 – Inciter à la découverte des lieux historiques du Sud - Ouest de la Nouvelle - Écosse

Dans le cadre de cette stratégie, on souhaite offrir aux visiteurs un plus grand éventail d'expériences de meilleure qualité et intensifier les possibilités de promotion qui inciteront plus de gens à découvrir cet exceptionnel ensemble de lieux historiques nationaux. C'est une stratégie par laquelle on vise également à inciter les Canadiennes et les Canadiens qui ne peuvent visiter les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse en personne à découvrir ces lieux.

Les travaux de recherche et d'analyse permettront à Parcs Canada de mieux comprendre les motivations, les besoins et les attentes des visiteurs en matière de voyages. En se fondant sur son analyse, Parcs Canada confirmera les marchés cibles actuellement définis, comme ceux des touristes de la Nouvelle-Écosse, des touristes en visite à Annapolis Royal, des résidents de la Municipalité régionale d'Halifax (MRH), des Acadiens, des Mi'kmaq, de l'industrie régionale des petits bateaux de croisière, sans oublier certains marchés précis du Nouveau-Brunswick. De plus, Parcs Canada collaborera avec ses partenaires afin d'appuyer les efforts de revitalisation du marché des voyages de groupe en autobus, quand l'occasion se présentera. Parcs Canada s'efforcera d'améliorer les possibilités d'expériences enrichissantes pour les visiteurs grâce à des activités conçues pour attirer les clients issus de ces marchés cibles, dans la mesure où elles reposent sur leurs besoins, attentes et intérêts.

On s'emploiera à faire la promotion de ces lieux à l'intérieur d'un réseau d'éléments réunis par l'histoire, la culture et la géographie. Parcs Canada travaillera en collaboration avec l'industrie touristique et les partenaires du secteur touristique régional pour atteindre des objectifs mutuellement profitables en termes de positionnement et de publicité. Pour ce faire, il faudra véhiculer un message montrant en quoi ces lieux historiques forment un ensemble cohérent de destinations « incontournables » dans les paysages à couper le souffle et la riche trame narrative de l'histoire de la vallée de l'Annapolis et de la région du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse – un scénario idéal tant pour les vacances des touristes venus en Nouvelle-Écosse que pour les escapades de fin de semaine des résidents des Maritimes⁹. Enfin, Parcs Canada s'efforcera également d'inciter les Canadiennes et les Canadiens à découvrir ces LHNC chez eux, dans leurs loisirs et dans leur communauté en améliorant ses pages Web.

Objectifs visant l'atteinte de la Stratégie clé n° 1

⁹ Même si cette stratégie porte sur le processus général de développement de produits liés à l'expérience du visiteur aux cinq LHNC, l'approche unique visant à atteindre ces objectifs à chaque LHNC est présentée dans les chapitres consacrés à chacun des lieux dans la suite du présent document.

Objectif 1.1 Les motivations, les préférences, les besoins et les attentes des visiteurs actuels et potentiels sont compris et la mesure dans laquelle les offres actuelles aux visiteurs répondent à ces besoins est évaluée.

Objectif 1.2 Les visiteurs actuels et potentiels ont accès à une information stimulante et instructive avant leur arrivée et la phase d'accueil du cycle de planification du voyage (expérience du visiteur) est améliorée.

Objectif 1.3 Les occasions qu'ont les visiteurs de découvrir les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, d'en tirer profit et de développer un sentiment d'attachement à leur endroit sont améliorées.

Objectif 1.4 En collaborant avec d'autres acteurs, les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse sont l'objet de promotion tant sur une base individuelle qu'en tant que réseau de lieux dans la région.

Objectif 1.5 Les Canadiennes et les Canadiens qui ne peuvent visiter les lieux en personne sont incités à découvrir les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

5.2 Stratégie clé n° 2 – Intendance partagée et lieux de rassemblement communautaire

Il y a largement plus d'un siècle que la population du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse joue un rôle de premier plan pour assurer l'intendance et la protection des lieux historiques nationaux de la région, et que les habitants les utilisent comme lieux de rassemblement communautaire. Ces lieux historiques nationaux revêtent aussi une importance particulière pour les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'aux yeux des Acadiens, des Néo-Écossais d'origine africaine comme des descendants des Écossais, des Planters et des Loyalistes, qui ont contribué à les préserver. Cette stratégie s'arrime directement à la responsabilité permanente de Parcs Canada d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, tout en tirant parti de cette culture d'intendance partagée en travaillant ensemble pour s'assurer que les lieux continuent d'interpeller les groupes de clients locaux et régionaux. En tirant profit du savoir et de la passion des Mi'kmaq, des partenaires, des intervenants et des résidents de la région, on pourra mieux protéger les lieux et offrir davantage d'occasions de vivre des expériences intéressantes aux visiteurs de ces lieux. Parcs Canada s'efforcera d'augmenter le niveau de sensibilisation et d'appui à l'endroit des LHNC grâce à ses efforts de diffusion externe auprès des groupes locaux et régionaux. En particulier, Parcs Canada collaborera avec les Mi'kmaq, les partenaires, les intervenants,

les organismes et les résidents de la région intéressés à utiliser les lieux historiques en tant que lieux de rassemblement communautaire et accueillera la tenue d'activités particulières, dont des activités spéciales auxquelles les résidents de la région veulent participer, et qui sont attrayantes pour de nouveaux groupes de clients.

Objectifs visant l'atteinte de la Stratégie clé n° 2

Objectif 2.1 Les liens avec les résidents de la région sont renforcés et le sentiment d'attachement de ces derniers envers les lieux est accru.

Objectif 2.2 Les Mi'kmaq utilisent les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et leur engagement à l'égard de ces lieux est favorisé en tenant compte de leurs besoins et intérêts.

Objectif 2.3 Parcs Canada accueille favorablement la participation et le sentiment d'attachement des Acadiens, des Néo-Écossais d'origine africaine et des membres des autres communautés culturelles à l'endroit des LHNC.

Objectif 2.4 Les efforts de diffusion externe auprès des groupes locaux et régionaux augmentent le niveau de sensibilisation et d'appui à l'endroit des LHNC.

Objectif 2.5 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales des lieux sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants.

Objectif 2.6 Les activités et les possibilités présentées en collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants favorisent l'utilisation des lieux tout en appuyant les objectifs de production de recettes.

Chapitres consacrés à chaque lieu

En plus des objectifs décrits ci-dessus, des objectifs propres aux lieux ont été fixés pour réaliser les stratégies générales clés à chacun des lieux. Ces objectifs sont présentés dans les chapitres suivants consacrés à chaque lieu.

5.3 Gérer le lieu historique national du Fort - Anne

Application de la stratégie clé n° 1 – Inciter à la découverte du LHNC du Fort - Anne

Au Fort-Anne, on mettra l'accent sur la mise au point de possibilités d'expériences autoguidées qui tiennent compte des motivations, des besoins et des préférences des visiteurs.

Objectif 1 Les possibilités d'expériences autoguidées offertes aux visiteurs du Fort-Anne tiennent compte des besoins, des intérêts et des motivations des clientèles cibles.

Application de la stratégie clé n° 2 – Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC du Fort - Anne

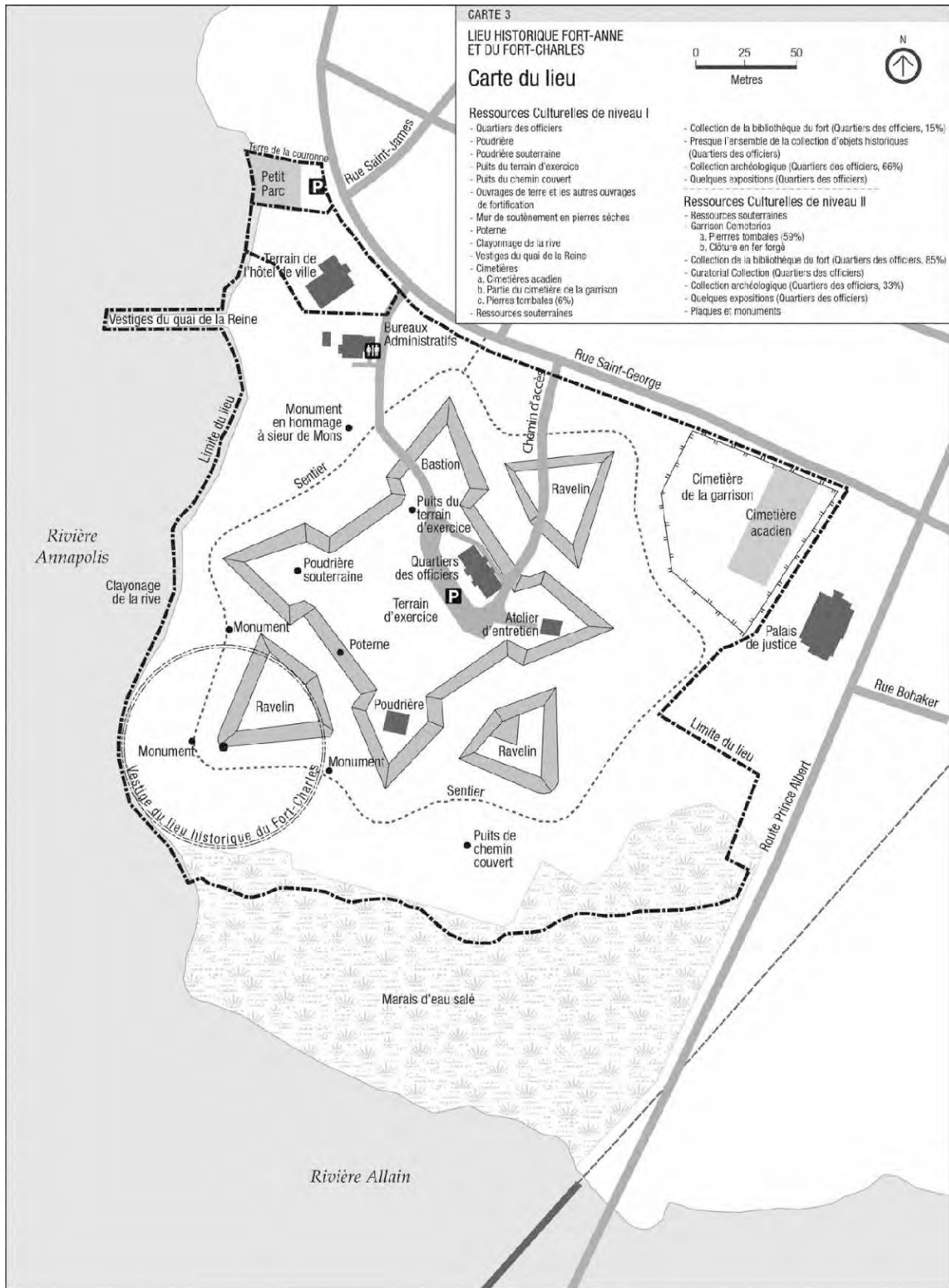
Au Fort-Anne, il est important de s'attaquer à certains problèmes mineurs qui affectent l'intégrité commémorative du lieu, et de le faire, dans la mesure du possible, en collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les Acadiens et les autres partenaires et intervenants. Pareille collaboration sera importante pour gérer la collection d'objets historiques et la collection archivistique qu'abrite le quartier des officiers de manière à ce que les collections soient accessibles aux membres du grand public comme aux intervenants, dans la mesure du possible. Le travail incessant de protection des paysages culturels et des perspectives historiques du LHNC est une autre priorité, non seulement parce qu'un tel effort est fondamental du point de vue de l'intégrité commémorative du lieu, mais également pour que les visiteurs puissent continuer d'utiliser et d'apprécier le lieu.

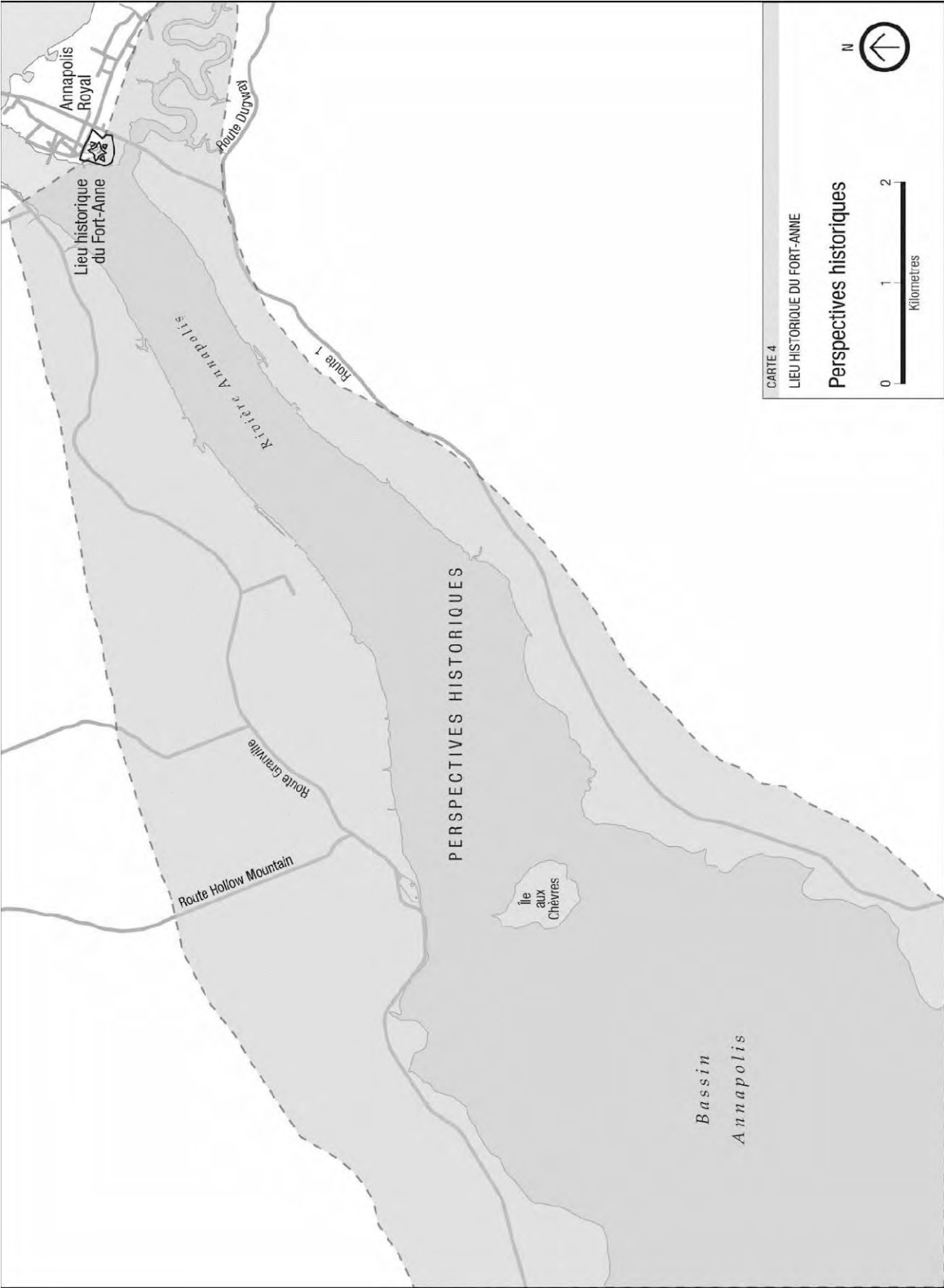
En collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants, Parcs Canada verra à assurer la pertinence du lieu pour la population d'Annapolis Royal et de la région du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Objectif 1 Les problèmes mineurs qui affectent l'intégrité commémorative du Fort-Anne sont réglés et les ressources culturelles et valeurs patrimoniales du lieu sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants.

Objectif 2 Grâce à la collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants, la gestion de la collection d'objets historiques, de la collection archivistique et du fonds documentaire du Fort-Anne est améliorée et l'accès des chercheurs et des membres de la collectivité à ces ressources est rendu possible.

Objectif 3 Les activités et les possibilités présentées en collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants favorisent l'utilisation des lieux tout en appuyant les objectifs de production de recettes.

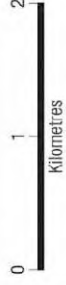




CARTE 4

LIEU HISTORIQUE DU FORT-ANNE

Perspectives historiques



5.4 Gérer le lieu historique national du Fort - Charles

Application de la stratégie clé n°1 – Inciter à la découverte du LHNC du Fort - Charles

Étant donné que le Fort-Charles se situe dans les limites du Fort-Anne, on réussira à le faire découvrir en amenant les gens à découvrir le Fort-Anne (comme indiqué dans le chapitre sur la gestion du Fort-Anne). Le Fort-Charles constitue cependant un lieu historique national distinct en soi, et il faudra poursuivre le travail pour mieux faire connaître le lieu aux Canadiennes et aux Canadiens et pour offrir plus de possibilités aux visiteurs de le découvrir après leur arrivée au Fort-Anne.

Objectif 1 Les possibilités offertes aux visiteurs du Fort-Anne de découvrir le Fort-Charles sont améliorées.

Application de la stratégie clé n°2 – Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC du Fort - Charles

Le Fort-Charles revêt une importance particulière pour les descendants des premiers arrivants écossais et les personnes que l'histoire des Écossais au Canada et en Nouvelle-Écosse intéresse. À l'automne 2010, Parcs Canada a organisé une activité spéciale en partenariat avec l'équipe du 300^e anniversaire d'Annapolis Royal et les membres de l'Annapolis Heritage Society, afin de célébrer le Fort-Charles en tant que berceau de la Nouvelle-Écosse. En juin 2011, la cérémonie d'ouverture de l'International Gathering of the Clans (rassemblement international des clans) en Nouvelle-Écosse a eu lieu au Fort-Anne. Parcs Canada s'inspirera de ces expériences récentes pour consolider les relations entre les associations de protection du patrimoine écossais et le Fort-Charles.

Objectif 1 En s'inspirant des résultats des activités spéciales tenues en 2010 et en 2011, des possibilités de mettre en valeur le patrimoine unique du Fort-Charles sont favorisées et les relations entre les associations de protection du patrimoine écossais et ce LHNC sont renforcées.

5.5 Gérer le lieu historique national de Port - Royal

Application de la stratégie clé n° 1 – Inciter à la découverte du LHNC de Port - Royal

Pour inciter les gens à découvrir le LHNC de Port-Royal, il faut veiller tout particulièrement à améliorer les possibilités d'expérience du visiteur. Les PIV de 2011 et de 2015 à Port-Royal permettent de supposer que de nombreux visiteurs y apprécient leur passage, mais que bon nombre d'entre eux aimeraient avoir accès à plus d'activités, de démonstrations et d'expériences pratiques et sensorielles. En réaction à ces résultats, on a érigé un wigwam à l'extérieur de l'Habitation afin d'enrichir l'interprétation de l'importance historique du lieu pour les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse à l'aide de programmes de participation. En outre, on organise trois fois durant la saison des activités spéciales qui mettent en valeur le patrimoine mi'kmaq au moyen de démonstrations et d'activités pratiques. Parcs Canada continuera de tirer des leçons et de s'inspirer de ces expériences et s'efforcera d'offrir aux visiteurs un éventail d'activités tenant compte de leurs motivations, besoins et préférences.

Bien que l'on ait réglé la plupart des problèmes au niveau des phases de préparation et d'accueil du cycle de l'expérience du visiteur à Port-Royal, la mise en œuvre de cette stratégie permettra d'appuyer ces efforts en améliorant l'interprétation de l'histoire de l'Habitation en tant que reconstruction.

Objectif 1 Un éventail de possibilités d'expérience du visiteur à la fois pratiques et sensorielles tient compte des besoins, attentes et intérêts des groupes cibles.

Application de la stratégie clé n° 2 – Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC de Port - Royal

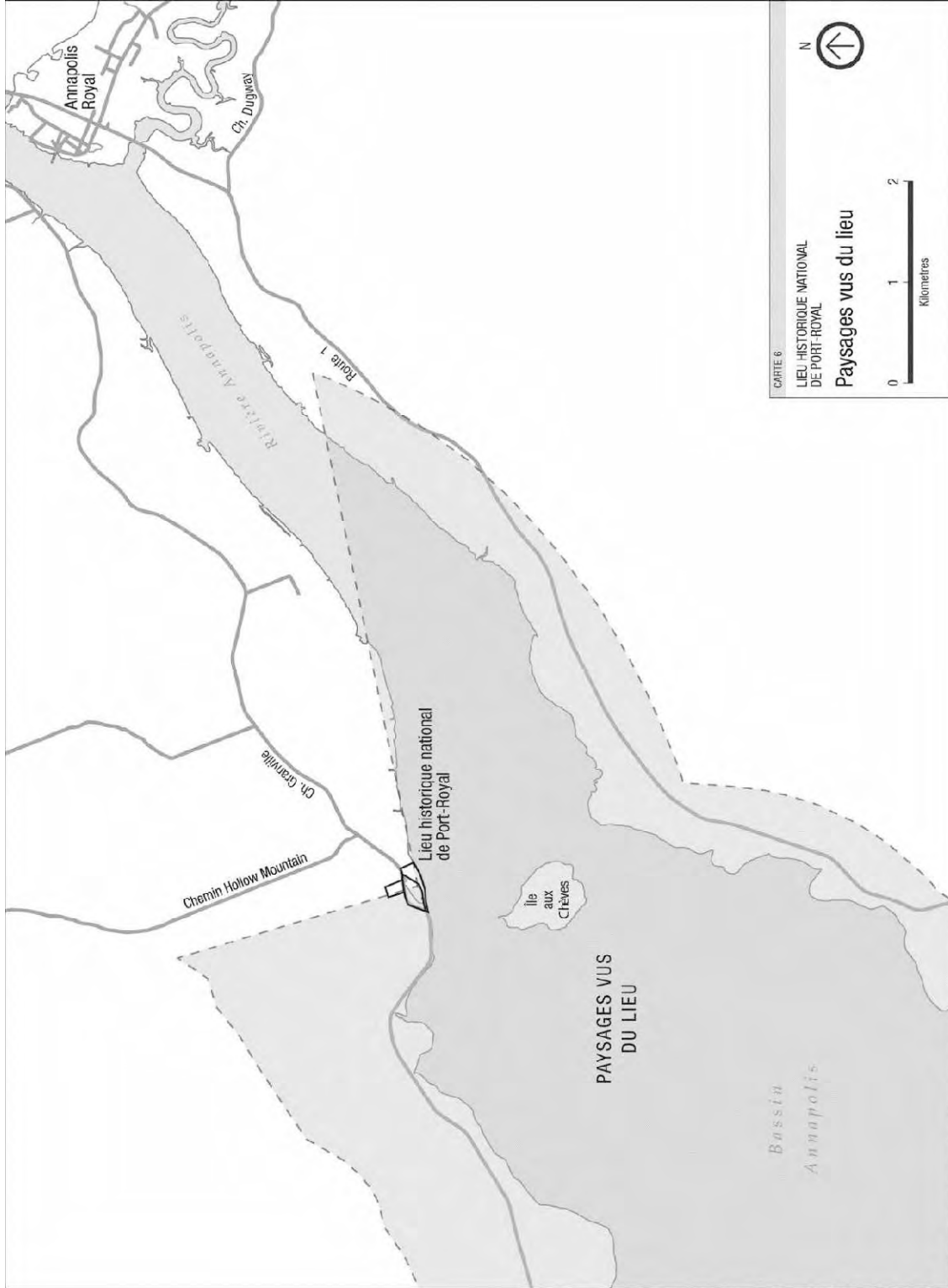
Parcs Canada verra à renforcer une volonté de partage de l'intendance à Port-Royal et incitera les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants à contribuer à améliorer les possibilités d'expérience du visiteur. L'histoire de Port-Royal plonge loin dans le temps et compte de nombreux jalons marquants, dont un bon nombre revêt une importance particulière pour les Mi'kmaq. Parmi ces grands moments, mentionnons le 400^e anniversaire du baptême du grand chef Membertou, commémoré en 2010 en partenariat avec la Mi'kmaq Association for Cultural Studies. Cet événement a attiré plus de 1 000 visiteurs au LHNC de Port-Royal, venus assister à la reconstitution de la cérémonie baptismale et participer aux célébrations des traditions, de la culture et du patrimoine mi'kmaq. D'autres grands moments de l'histoire, comme le 400^e anniversaire de l'arrivée des Jésuites au Canada en 2011, ont offert des occasions de travailler avec les partenaires à l'organisation d'activités uniques et à l'élaboration de possibilités

d'expérience du visiteur à la fois nouvelles et innovatrices qui attireront tant les résidents de la région que des publics nouveaux ou plus ciblés.

Quelques mesures précises doivent être prises pour améliorer la gestion des ressources culturelles du LHNC de Port-Royal, et Parcs Canada continuera de veiller à préserver l'intégrité commémorative du lieu avec la participation des Mi'kmaq, des résidents de la région, des partenaires et des intervenants, selon le cas.

Objectif 1 Grâce à la collaboration avec les Mi'kmaq, les partenaires, les intervenants et les résidents de la région, les activités et les manifestations spéciales de qualité puisant dans le patrimoine unique de Port-Royal attirent des gens de la région et de nouveaux groupes, tout en appuyant les objectifs de production de recettes.

Objectif 2 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales de Port-Royal sont protégées et mises en valeur avec la participation des Mi'kmaq, de la population locale, des partenaires et des intervenants, selon le cas.



5.6 Gérer le lieu historique national de l'Établissement Melanson

Application de la stratégie clé n° 1 – Inciter à la découverte du LHNC de l'Établissement Melanson

L'Établissement Melanson est un lieu historique national modeste, dont l'éventail d'activités élaboré récemment a eu droit à un bel accueil, avec un taux de fréquentation d'environ 3 000 visiteurs par année. Malgré l'absence de personnel sur place, l'Établissement Melanson offre des outils qui permettent aux visiteurs d'explorer le lieu de façon autonome. Un point d'interprétation comprend une courte boucle qui, à partir de l'aire de stationnement, mène à un belvédère offrant une vue imprenable sur les hautes terres, le marais et la rivière. Les visiteurs peuvent aussi explorer à pied les champs laissés en friche en contrebas, en sachant que le sol qu'ils foulent recèle des vestiges de la vie des Acadiens qui se sont établis autrefois à cet endroit.

À l'Établissement Melanson, Parcs Canada fera la promotion du lieu en partenariat avec d'autres parties au sein d'un réseau de lieux dans la région. On offrira des possibilités d'expériences autoguidées aux visiteurs de l'Établissement Melanson à une échelle adéquate pour ce petit lieu, grâce à des activités axées sur les abondantes ressources archéologiques et patrimoniales acadiennes du lieu.

Objectif 1 Des possibilités d'expériences autoguidées axées sur les ressources archéologiques et patrimoniales acadiennes de l'Établissement Melanson sont offertes aux visiteurs.

Application de la stratégie clé n° 2 – Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC de l'Établissement Melanson

Cette stratégie clé est particulièrement pertinente dans le cas du LHNC de l'Établissement Melanson, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, le lieu désigné de l'Établissement Melanson est important non seulement à cause de ses ressources culturelles in situ mais aussi de par sa proximité et sa situation à l'intérieur d'un paysage plus vaste. Il est par conséquent essentiel de collaborer avec les autres parties pour protéger le lieu et le gérer dans son contexte historique et géographique élargi, ce qui comprend les marais salés endigués et cultivés environnants et les points de vue donnant sur la rivière Annapolis. Il est également important de sensibiliser la collectivité et de favoriser un esprit d'intendance partagée à l'Établissement Melanson, car le lieu n'étant doté d'aucun personnel, il est plus vulnérable que les autres LHNC aux perturbations et aux actes de vandalisme à l'endroit de ses ressources culturelles.

L'Établissement Melanson revêt de plus une importance particulière pour certains groupes précis, surtout les Acadiens, qui ont contribué à en assurer la protection et la mise en valeur depuis le tout début. Pour aller de l'avant, il faudra resserrer les liens avec la communauté acadienne et mieux faire connaître le lieu avec l'appui et l'engagement des résidents de la région, des Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants.

Objectif 1 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales de l'Établissement Melanson sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, de la communauté acadienne et des autres partenaires et intervenants, selon le cas.

Objectif 2 La sensibilisation et l'appui à l'égard du lieu sont accrus, surtout au sein de la communauté acadienne.





CARTE 6
 LIEU HISTORIQUE NATIONAL
 DE L'ÉTABLISSEMENT MELANSON

Carte du lieu

5.7 Gérer le lieu historique national du Fort - Edward

Application de la stratégie clé n° 1 – Inciter à la découverte du LHNC du Fort - Edward

Étant donné l'éloignement du LHNC du Fort-Edward par rapport aux autres lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et les problèmes de signalisation éprouvés pour se rendre sur place, la présente stratégie doit permettre d'améliorer l'information accessible aux voyageurs avant leur départ et la phase d'accueil du cycle de l'expérience du visiteur. On tiendra compte du fait que bon nombre des visiteurs du Fort-Edward ont quitté Halifax pour une excursion d'une journée (à hauteur de 21 % en ce moment) et que la plupart d'entre eux s'arrêtent au Fort-Edward avant de reprendre la route vers d'autres lieux. Parcs Canada travaillera par conséquent avec d'autres parties à la promotion du lieu en tant qu'élément du réseau de lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et en conjonction avec le LHNC de Grand-Pré¹⁰.

Parcs Canada offrira aux visiteurs des possibilités de découvrir le lieu et invitera les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants à contribuer à la prestation de l'offre aux visiteurs.

Objectif 1 Les visiteurs actuels et potentiels ont accès à une information stimulante et instructive avant leur arrivée et la phase d'accueil du cycle de planification de voyage (expérience du visiteur) est améliorée.

Objectif 2 Grâce à la collaboration avec les autres parties, le Fort-Edward est l'objet de promotion tant sur une base individuelle qu'en tant qu'élément d'un réseau de lieux historiques nationaux dans la région.

Objectif 3 Des possibilités de découvrir les paysages et de profiter des terrains du Fort-Edward sont offertes aux visiteurs.

Application de la stratégie clé n° 2 – Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC du Fort - Edward

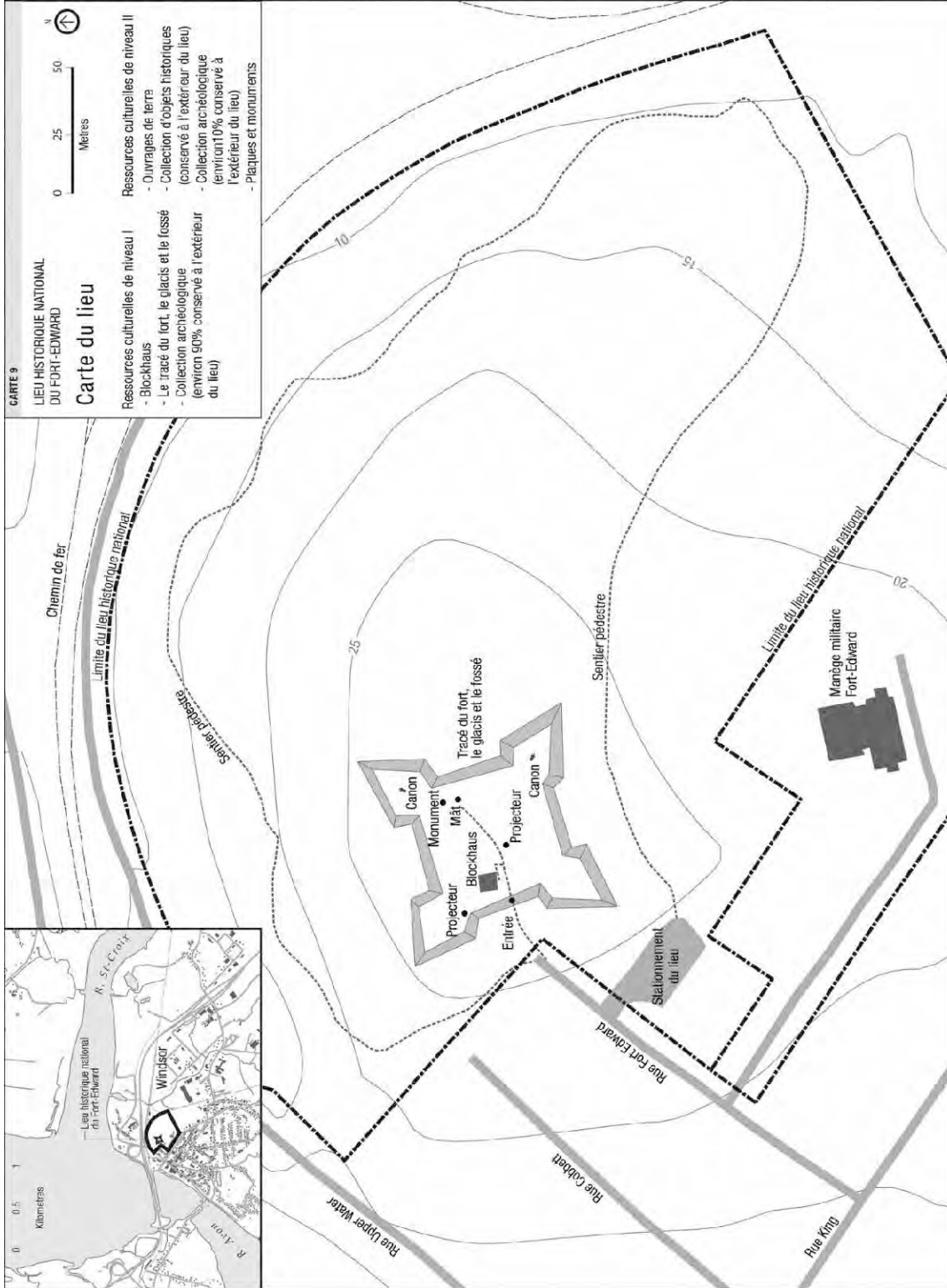
De nombreuses personnes au sein de la collectivité de Windsor, dont des résidents de la région, des membres de la West Hants Historical Society, des conseillers municipaux et des employés, pour ne nommer que ces gens, se soucient réellement de l'avenir du LHNC

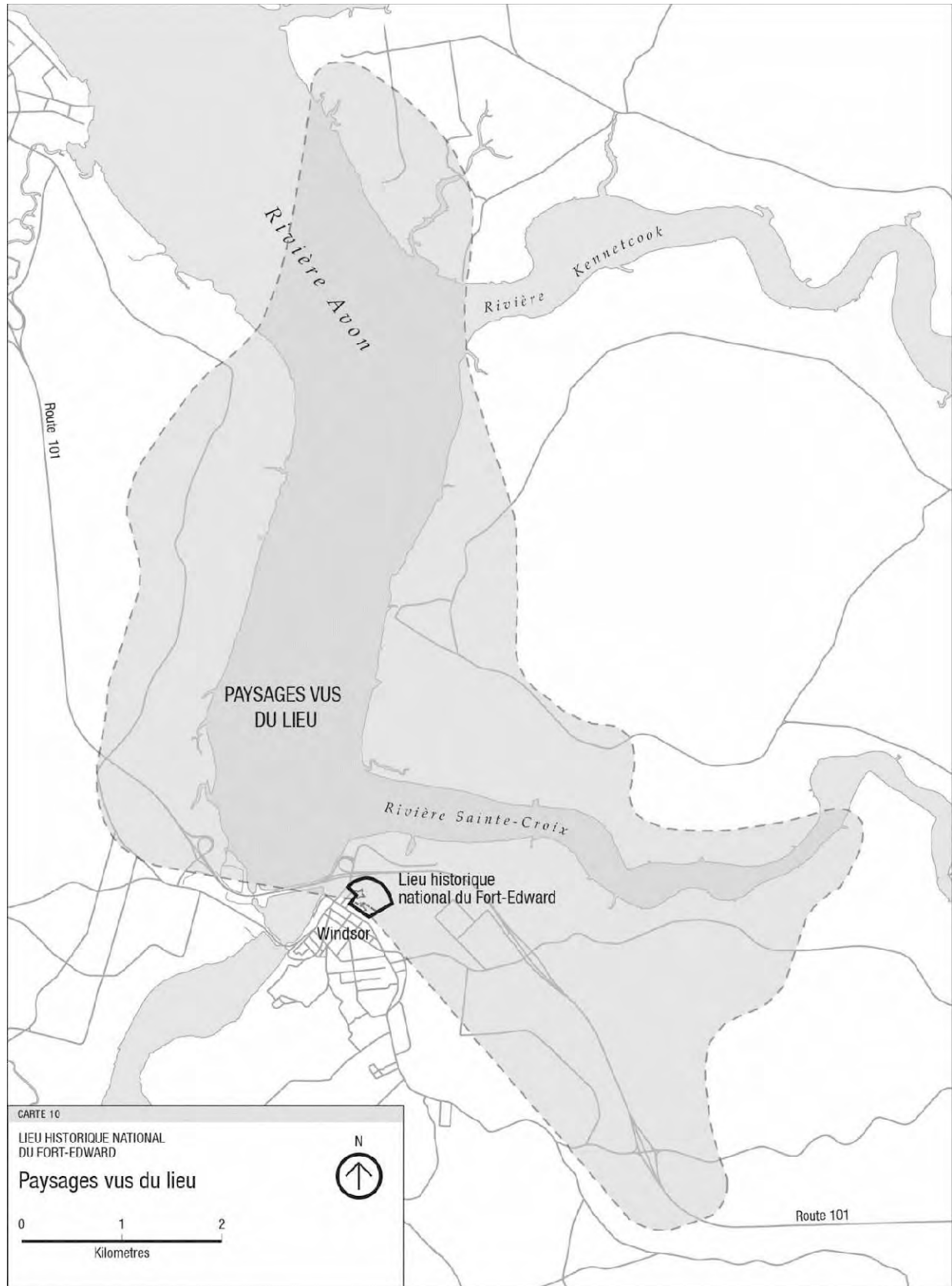
¹⁰ 37 % des visiteurs du Fort-Edward en 2009-2010 ont déclaré avoir visité ou avoir l'intention de visiter le LHNC de Grand-Pré.

du Fort-Edward. Elles en sont très fières et éprouvent un sentiment d'appartenance à son égard. Ces personnes considèrent que le Fort-Edward est un atout précieux pour la collectivité. Parcs Canada entend travailler avec la collectivité et accueille favorablement son utilisation du lieu et son engagement à l'égard du Fort-Edward en tant que lieu de rassemblement communautaire privilégié.

Objectif 1 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales du Fort-Edward sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants.

Objectif 2 Les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants sont invités à utiliser le lieu en tant que lieu de rassemblement communautaire.





6.0 Administration et opérations

Aux lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, Parcs Canada s'acquitte de son mandat lié à la protection des ressources, à l'expérience du visiteur et à la diffusion externe, tout en gérant les ressources humaines et financières de façon efficace et rentable et en assurant une saine gestion environnementale.

Aucun changement important n'est prévu au plan de l'administration et de l'exploitation des installations durant le premier cycle décennal du présent plan directeur. Les biens existants (y compris les bâtiments et le reste de l'infrastructure) sont adéquats et satisfont aux exigences en matière de santé et de sécurité. Cependant, la plupart des biens sont vieillissants et nécessitent des travaux d'entretien plus soutenus et, tôt ou tard, ils devront être modernisés ou remplacés. Parcs Canada continuera de satisfaire les exigences en matière de santé et de sécurité et d'entretenir les installations dans le cadre de programmes d'entretien régulier.

Parcs Canada est résolu à limiter les répercussions réelles ou éventuelles de ses installations et activités sur l'environnement et collabore avec le coordonnateur de la gestion environnementale pour mettre en œuvre les initiatives, conformément à la *Directive sur la gestion de l'environnement de Parcs Canada* (Parcs Canada 2009). Parmi les améliorations apportées récemment aux lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, on s'est assuré que les réservoirs de produits pétroliers soient conformes au code en vigueur, que les plans d'intervention en cas d'éco-urgences soient complets et à jour à tous les LHNC et qu'un système d'extinction d'incendie soit installé au LHNC de Port-Royal.

7.0 Surveillance et rapports

Parcs Canada utilise divers outils pour surveiller l'état des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et en rendre compte. Les ressources culturelles sont surveillées dans le cadre d'un programme d'entretien périodique. Les membres du personnel chargés de la gestion des biens et de la gestion des ressources culturelles de l'Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale produisent des évaluations régulières des ressources culturelles des lieux historiques. Les évaluations de l'intégrité commémorative (IC) permettent aussi d'évaluer l'état des ressources culturelles et d'en rendre compte.

On fait le suivi de l'expérience du visiteur au moyen des enquêtes menées auprès des visiteurs et d'autres études en sciences sociales, dont les programmes d'information sur les visiteurs et les évaluations de l'expérience du visiteur. Les divers aspects de l'expérience du visiteur sont aussi évalués et présentés dans les évaluations de l'IC. Parcs Canada est de plus en train d'établir un programme de surveillance structuré afin de s'assurer d'offrir aux visiteurs des activités efficaces et appropriées, qui les aideront à acquérir un profond sentiment d'attachement à l'endroit des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

L'Agence Parcs Canada élabore actuellement un programme à l'échelle nationale, dans le but de mesurer le niveau de sensibilisation et de compréhension des Canadiennes et des Canadiens relativement aux endroits qu'elle administre, ainsi que le degré d'engagement des intervenants et des partenaires en termes de protection et de mise en valeur. Aux lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, on s'efforce de contribuer à cette initiative nationale.

Le processus de surveillance et de reddition de comptes constitue également un volet essentiel du cycle des plans directeurs. Les rapports de mise en œuvre annuels permettent de mesurer l'efficacité avec laquelle le plan directeur est mis en œuvre. Depuis 2008, on exige qu'une évaluation de « l'état du lieu » soit produite pour les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Cette évaluation présente un aperçu de l'état et des tendances des lieux en termes d'intégrité commémorative, de diffusion externe et d'expérience du visiteur, ainsi que de l'état des relations des LHNC avec les Autochtones sur le plan consultatif. Cette évaluation constitue le fondement du prochain examen décennal du plan directeur et servira à cerner les principaux enjeux et problèmes sur lesquels il faudra se concentrer au cours du cycle du plan directeur suivant.

8.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique

Il incombe à Parcs Canada d'évaluer et d'atténuer les incidences de ses mesures sur les écosystèmes et sur les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* impose une évaluation environnementale stratégique des plans et politiques présentés au Cabinet fédéral ou à un ministre à des fins d'approbation, y compris les plans directeurs des lieux historiques nationaux.

On a par conséquent effectué une évaluation environnementale stratégique (EES) des objectifs, des mesures de gestion et programmes décrits dans le présent plan directeur. Les objectifs de l'EES étaient les suivants :

- Veiller à ce que les orientations stratégiques, les objectifs et les mesures contenus dans le plan respectent et appuient les attentes en matière d'intégrité commémorative et les objectifs visés aux LHNC de Port-Royal, du Fort-Anne, du Fort-Charles, du Fort-Edward et de l'Établissement Melanson (connus sous l'appellation collective de lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse).
- Évaluer les incidences des options de rechange envisagées dans le plan, afin d'en exploiter les effets positifs et d'éviter ou d'atténuer leurs effets négatifs.
- Veiller à ce que le plan contienne des mesures pour s'attaquer adéquatement aux divers facteurs de stress et aux préoccupations concernant les effets résiduels et cumulatifs sur les écosystèmes.
- Répertorier les compromis et les incidences éventuels, y compris les incidences résiduelles positives et négatives du plan global.

Les politiques environnementales fédérales pertinentes, y compris celles de Parcs Canada, ont été examinées dans le cadre de l'examen des politiques. Les orientations stratégiques proposées décrites dans le plan directeur sont conformes à ces politiques. La mise en œuvre des orientations stratégiques et des mesures précises qui sont proposées devrait permettre une amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

L'EES comportait une évaluation des effets cumulatifs de toutes les mesures proposées sur l'environnement. Elle tenait aussi compte de l'ensemble des répercussions potentielles sur les ressources naturelles et culturelles des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse découlant tant des opérations en cours que des projets proposés.

Le plan directeur propose quelques mesures de gestion qui pourraient avoir certains effets négatifs sur l'environnement. Cependant, ces effets devraient être atténués

lorsqu'on les examinera de plus près au cours d'analyses d'impact environnemental relatives aux projets particuliers, conformément à la Directive provisoire sur la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012). Les initiatives suivantes pourraient faire l'objet d'analyses d'impact environnemental propres aux projets :

- activités spéciales organisées aux lieux historiques nationaux;
- nouvelles possibilités d'expérience du visiteur;
- stabilisation de la maçonnerie de la poterne et de la structure des murs du quartier des officiers au LHNC du Fort-Anne;
- maintien de la perspective historique au LHNC du Fort-Edward;
- entretien plus rigoureux des sentiers au LHNC du Fort-Edward.

Ensemble, les orientations stratégiques et les mesures de gestion décrites dans le présent plan directeur correspondent au principe de réalisation intégrée du mandat de Parcs Canada et contribueront à une amélioration globale et à la protection générale de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Annexe A Stratégie de mise en œuvre, cibles et mesures prévues

Il incombe au directeur de l'Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse continentale de mettre en œuvre le présent plan directeur. Les mesures de gestion proposées dans le plan directeur seront mises en œuvre par l'intermédiaire du plan d'affaires annuel de l'Unité de gestion, qui prévoit les mesures qui seront mises en œuvre chaque année, ainsi que les coûts et les échéances. Le tableau suivant présente un résumé des mesures prioritaires.

La stratégie de mise en œuvre comporte deux grandes sections :

- Stratégies clés générales 1 et 2 – comprend des objectifs, des cibles et des mesures s'appliquant aux cinq lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.
- Chapitres consacrés à chaque lieu – comprend des objectifs, des cibles et des mesures propres à chaque lieu.

Afin de comprendre les engagements pris à un lieu particulier, il est important d'examiner les stratégies clés et le chapitre visant le lieu historique national en question.

STRATÉGIE CLÉ N^o 1 : Inciter à la découverte des lieux historiques du Sud - Ouest de la Nouvelle - Écosse

Objectif 1.1 Les motivations, les préférences, les besoins et les attentes des visiteurs actuels et potentiels sont compris et la mesure dans laquelle les offres actuelles aux visiteurs répondent à ces besoins est évaluée.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
En se fondant sur les recherches en sciences sociales, les études de marché et les observations des spécialistes en tourisme des principales associations touristiques régionales, confirmer les marchés cibles actuels et potentiels.	•	
Effectuer des études PIV pour évaluer l'état de l'expérience du visiteur ainsi que l'efficacité des gestionnaires à faciliter cette expérience, en fonction des motivations, des préférences, des besoins et des attentes des marchés.	•	

Objectif 1.2 Les visiteurs actuels et potentiels ont accès à une information stimulante et instructive avant leur arrivée et la phase d'accueil du cycle de planification du voyage (expérience du visiteur) est améliorée.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Rehausser la qualité et la convivialité de l'information fournie dans les pages Web pour préparer sa visite et sa participation aux activités spéciales.	•	•
S'assurer que la gamme des activités offertes aux visiteurs est accessible à tous les visiteurs potentiels dans les médias appropriés.	•	•
Accroître la visibilité des sites Web de marketing de la destination, comme celui de NovaScotia.com.	•	

Objectif 1.3 Les occasions qu'ont les visiteurs de découvrir les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, d'en tirer profit et de développer un sentiment d'attachement à leur endroit sont améliorées.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Appliquer les conclusions des recherches en sciences sociales et des études de marché ¹¹ à tous les aspects de la planification de l'expérience du visiteur.	•	•
Élaborer des possibilités d'expérience du visiteur pour les cinq LHNC, qui s'enracinent dans les concepts et objectifs décrits dans le présent plan directeur, tout en les articulant.	•	
Incorporer l'analyse des recherches en sciences sociales et des résultats de l'atelier de mise en correspondance du QE à la programmation de l'expérience du visiteur.	•	•
Examiner les énoncés d'intégrité commémorative des cinq LHNC dans le but de combler les lacunes relevées dans les évaluations d'IC et d'inclure des renseignements qui reflètent d'autres perspectives (p. ex. celle des Autochtones) relatives à l'importance historique des lieux.	•	•
Collaborer avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse pour améliorer les thèmes et les activités mi'kmaq proposés aux	•	•

¹¹ Ce qui comprend les études de Nova Scotia Tourism, l'enquête sur les activités spéciales en 2010 à Port-Royal et au Fort-Anne, les études PIV en 2011 et 2013 (respectivement à Port-Royal et au Fort-Anne) et le programme de surveillance de l'origine des visiteurs à Port-Royal (2007).

visiteurs pour découvrir le patrimoine mi'kmaq des lieux et de la région.		
Travailler avec les Mi'kmaq, les partenaires, les communautés culturelles et les intervenants pour améliorer les possibilités d'expérience du visiteur, suivant les besoins.	•	•

Objectif 1.4 En collaborant avec d'autres acteurs, les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse sont l'objet de promotion tant sur une base individuelle qu'en tant que réseau de lieux dans la région.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Poursuivre la collaboration avec les groupes du secteur du tourisme, afin de promouvoir efficacement les lieux dans les marchés cibles.	•	•
Peaufiner le concept d'un « réseau » de lieux historiques nationaux dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et mettre au point des outils de commercialisation et de positionnement pour mettre en œuvre le concept, afin de s'assurer que les messages et les efforts promotionnels se renforcent entre eux à tous les LHNC.	•	•
Favoriser davantage la publicité croisée entre le LHNC de Grand-Pré et les LHNC du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, afin de profiter des répercussions régionales positives de la mise en candidature du LHNC de Grand-Pré à titre de site du patrimoine mondial.	•	•
Accroître la promotion dans la Municipalité régionale d'Halifax, surtout en partenariat avec les attractions.	•	•
Travailler avec les organisations et les attractions touristiques acadiennes de la région pour accroître la sensibilisation et créer une publicité croisée autour des activités.	•	•
Élaborer et mettre en œuvre des stratégies destinées à promouvoir ces lieux au Nouveau-Brunswick, par exemple, en conjuguant les efforts promotionnels avec ceux des lieux historiques nationaux de Parcs Canada au Nouveau-Brunswick, en créant des liens avec d'autres attractions patrimoniales néo-brunswickoises et en participant à des salons destinés aux consommateurs.	•	•
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie en vue de mieux promouvoir chaque lieu dans Annapolis Royal et la région avoisinante, en ciblant les gens qui viennent visiter la ville.	•	•

Objectif 1.5 Les Canadiennes et les Canadiens qui ne peuvent visiter les lieux en personne sont incités à découvrir les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Participer à la mise en œuvre de la stratégie des relations externes de l'Unité de gestion à chacun de ces lieux. Il faut pour cela procéder à la segmentation des marchés et déterminer quel média convient le mieux à chaque groupe cible.	•	
Réviser et régulièrement mettre à jour les pages concernées du site Web de Parcs Canada en y incorporant l'information nouvelle et les nouvelles portes qui ouvrent sur la découverte des lieux.	•	•
Explorer les possibilités de recours à la technologie numérique, comme les cartes numérisées des ressources archéologiques, afin de multiplier les possibilités d'apprentissage interactif.		•

Cibles de la stratégie

- Visites au Fort-Anne : 36 352*
- Visites à Port-Royal : 30 353*
- Visites au Fort-Edward : 1 227*
- Le « taux d'attraction » des visiteurs se trouvant déjà à Annapolis Royal est en hausse. (Année de référence 2006 : 5 % des visiteurs d'Annapolis Royal ont visité le Fort-Anne et 2 % Port-Royal en 2011.)
- Le taux de satisfaction à l'égard de l'information disponible avant l'arrivée est en hausse pour Port-Royal et le Fort-Anne. (Taux de référence : 82 % et 80 % respectivement)
- 90 % des visiteurs interrogés aux lieux ayant fait l'objet d'une enquête ont dit apprécier leur visite.
- 85 % des visiteurs interrogés aux lieux ayant fait l'objet d'une enquête déclarent que le lieu visité est important pour eux.

* Objectifs de fréquentation fixés par l'Agence en 2010, quand la saison d'ouverture était plus longue.

STRATÉGIE CLÉ N° 2 : Intendance partagée et lieux de rassemblement communautaire

Objectif 2.1 Les liens avec les résidents de la région sont renforcés et le sentiment d'attachement de ces derniers envers les lieux est accru.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Communiquer avec les résidents de la région pour déterminer l'apport qu'ils souhaitent avoir dans les lieux historiques, par exemple, en explorant les avenues pour se doter d'un mécanisme permanent permettant un engagement accru et continu.	•	•
S'assurer de la présence de Parcs Canada dans le cadre des événements, activités et réunions stratégiques et pertinents au sein de la communauté.	•	•

Objectif 2.2 Les Mi'kmaq utilisent les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et leur engagement à l'égard de ces lieux est favorisé en tenant compte de leurs besoins et intérêts.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
En collaboration avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, participer à la mise sur pied d'un comité consultatif autochtone de la Nouvelle-Écosse qui servira de tribune pour régler les dossiers touchant les lieux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.	•	•
Travailler avec les Mi'kmaq à améliorer l'expérience du visiteur et les programmes de diffusion externe sous l'angle du patrimoine mi'kmaq.		•
Travailler avec les Mi'kmaq pour définir et exécuter les recherches portant sur ces lieux, selon ce qui sera jugé mutuellement approprié.		•
Faciliter l'utilisation des lieux par les Mi'kmaq, en tenant compte de leurs besoins et intérêts, en favorisant la tenue par exemple d'activités spéciales et d'assemblées en plus grand nombre.	•	•
Travailler avec les Mi'kmaq de façon à assurer l'efficacité des communications et de la promotion entourant les activités, occasions et événements pertinents pour les collectivités mi'kmaq (p. ex. le <i>Mi'kmaq Maliseet Nations News</i>).	•	•

Travailler avec les Mi'kmaq et les résidents de la région afin d'aider les jeunes autochtones et non autochtones à participer aux opérations et aux activités du lieu historique à divers niveaux, par l'entremise du programme de bénévolat de Parcs Canada.	•	•
---	---	---

Objectif 2.3 Parcs Canada accueille favorablement la participation et le sentiment d'attachement des Acadiens, des Néo-Écossais d'origine africaine et des membres des autres communautés culturelles à l'endroit des LHNC.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Continuer de collaborer avec le Comité de collaboration acadien, afin de l'inciter à continuer de contribuer à la transmission des histoires liées aux divers lieux par l'entremise de possibilités d'expérience du visiteur et d'efforts de diffusion externe.	•	•
Travailler avec les organisations partenaires acadiennes pour créer des occasions d'organiser des activités et des événements acadiens aux LHNC.	•	•
Accroître la visibilité et rehausser l'image de marque auprès des collectivités acadiennes, en premier lieu en communiquant avec elles par l'entremise des médias de langue française des Maritimes, dont la station CIFA (radio) et <i>Le Courrier de la Nouvelle-Écosse</i> (presse écrite), ainsi qu'en continuant de participer aux festivals de la côte acadienne.	•	•
Inviter les membres de la communauté néo-écossaise d'origine africaine à participer plus activement à la transmission, dans ces lieux, des histoires qui relèvent du patrimoine néo-écossais des habitants de race noire.	•	
Collaborer avec la Valley African Nova Scotian Development Association, afin de définir et d'étudier les sujets d'intérêt ou de préoccupation pour les uns et les autres.		•

Objectif 2.4 Les efforts de diffusion externe auprès des groupes locaux et régionaux augmentent le niveau de sensibilisation et d'appui à l'endroit des LHNC.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Travailler avec les Mi'kmaq, les partenaires (comme les universités, les sociétés d'histoire locales et les organismes de séjour culturel des aînés) et les collectivités, afin de répondre aux		•

demandes axées sur la dimension historique et archéologique des LHNC.		
---	--	--

Objectif 2.5 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales des lieux sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants.		
Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Profiter du savoir et de l'intérêt des Mi'kmaq et des membres de la communauté pour appuyer des projets de bénévolat qui éveilleront un plus grand sentiment d'attachement et valoriseront davantage ces lieux. Par exemple, Parcs Canada évaluera la possibilité de confier à un bénévole la surveillance de la collection archivistique du Fort-Anne quand des chercheurs sont sur place.		•

Objectif 2.6 Les activités et les possibilités présentées en collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants favorisent l'utilisation des lieux tout en appuyant les objectifs de production de recettes.		
Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
En se fondant sur les résultats de l'enquête sur les activités spéciales en 2010 et dans le cadre de la stratégie des relations externes de l'Unité de gestion, les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse : <ul style="list-style-type: none"> o travaillent avec les organisations locales et régionales et les administrations municipales de la région qui souhaitent utiliser les lieux historiques pour la tenue d'activités spéciales (p. ex. concerts, réunions et autres rencontres publiques). o élaborent une stratégie tenant compte de l'intérêt accru manifesté récemment par des gens qui souhaitent organiser des mariages et d'autres activités de nature privée au Fort-Anne et à Port-Royal. 	•	

Cibles de la stratégie

- L'état des ressources culturelles à tous les LHNC est préservé ou amélioré.
- Compte tenu des changements apportés aux saisons d'ouverture, les visites des résidents de la région augmentent au Fort-Anne, à Port-Royal et au Fort-Edward (se reporter aux cibles présentées dans les chapitres consacrés à chaque lieu).

- Le niveau de participation aux activités spéciales augmente, comparativement au taux de référence de 2010.
- La proportion de bulletins aux médias que les organes médiatiques locaux et régionaux diffusent augmente.

Chapitre consacré au LHNC du Fort-Anne

Application de la stratégie clé n° 1 : Inciter à la découverte du LHNC du Fort - Anne

Objectif 1 Les possibilités d'expériences autoguidées offertes aux visiteurs du Fort-Anne tiennent compte des besoins, des intérêts et des motivations des clientèles cibles.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Effectuer des recherches en sciences sociales afin de mieux comprendre les motivations, besoins et préférences des visiteurs actuels et potentiels, dont un programme d'information sur les visiteurs.	•	
Actualiser l'exposition présentée dans le quartier des officiers en 2012.	•	
Présenter les expositions à tour de rôle et les mettre régulièrement à jour afin que le lieu soit plus pertinent pour les nouvelles clientèles, suscite une meilleure couverture médiatique et augmente le nombre de visiteurs assidus.		•
Profiter du 100 ^e anniversaire du Fort-Anne en 2017 pour rehausser l'image de marque du lieu et concevoir des activités et des programmes appropriés.	•	
Élaborer des activités interactives pour les visiteurs, comme des « géotours », des applications et l'utilisation de dispositifs SIG portatifs ou d'autres nouvelles technologies pour favoriser l'exploration autonome du Fort-Anne.		•
Mettre en œuvre un plan de transition sur 2 ou 3 ans pour faire du Fort-Anne un lieu historique national à visite autoguidée, y compris un plan concernant les moyens d'interprétation.	•	

Cibles de la stratégie

- Établir un taux de référence pour la satisfaction des visiteurs à l'égard des activités autoguidées (disponibilité et qualité).
- Visites au Fort-Anne : 36 352*
- 90 % des visiteurs du Fort-Anne disent apprécier leur visite.

- 85 % des visiteurs du Fort-Anne jugent que le lieu visité est important pour eux.
- 85 % des visiteurs du Fort-Anne déclarent qu'ils en savent maintenant davantage sur le patrimoine culturel de l'endroit.

* Objectifs de fréquentation fixés par l'Agence en 2010, quand la saison d'ouverture était plus longue.

Application de la stratégie clé n° 2 : Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC du Fort - Anne

Objectif 1 Les problèmes mineurs qui affectent l'intégrité commémorative du Fort-Anne sont réglés et les ressources culturelles et valeurs patrimoniales du lieu sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Travailler avec les communautés d'intérêts pour étoffer les connaissances sur le cimetière du Fort-Anne et les inviter à participer à la planification de sa conservation et de sa protection pour l'avenir.		•
Poursuivre la mise en œuvre du plan de conservation et d'entretien du cimetière.	•	•
Stabiliser la structure des murs du quartier des officiers et la maçonnerie de la poterne avant décembre 2016	•	
Terminer la mise à jour des documents archéologiques associés au lieu.		•
Créer une carte numérisée des ressources archéologiques du Fort-Anne, ce qui facilitera la gestion du lieu et l'offre de possibilités d'expérience pratiques de meilleure qualité et plus concrètes au profit des visiteurs.		•
Dresser l'inventaire écologique du Fort-Anne et en combiner les résultats aux renseignements sur les ressources culturelles pour établir une méthode de gestion éclairée des travaux d'entretien des terrains et d'aménagement paysager.		•
Améliorer la communication des messages d'importance, en tenant compte des conclusions de l'évaluation de l'IC.	•	

Objectif 2 Grâce à la collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants, la gestion de la collection d'objets historiques, de la collection archivistique et du fonds documentaire du Fort-Anne est améliorée et l'accès des chercheurs et des membres de la collectivité à ces ressources est rendu possible.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Appliquer les recommandations d'une évaluation des artefacts, des ressources documentaires et des photographies du Fort-Anne d'ici 2019.	•	•
Profiter du savoir et de l'intérêt des membres de la communauté pour enrichir les connaissances sur les collections d'objets historiques.		•
Encourager les personnes intéressées à faire des recherches sur des pièces de la collection d'objets historiques et à partager leurs trouvailles, par exemple, en publiant des articles dans les journaux, dans les bulletins des sociétés du patrimoine locales, etc.		•

Objectif 3 Les activités et les possibilités présentées en collaboration avec les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants favorisent l'utilisation des lieux tout en appuyant les objectifs de production de recettes.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Collaborer avec la Historical Association of Annapolis Royal, la ville d'Annapolis Royal, les résidents de la région, les Mi'kmaq et les autres partenaires and intervenants sur des projets d'intérêt commun et mutuellement avantageux.	•	
Conclure une nouvelle entente de partenariat avec la Historical Association of Annapolis Royal (mettre à jour l'entente de 2001).	•	

Cibles de la stratégie

- L'état des ressources culturelles du Fort-Anne est maintenu ou meilleur en 2017.
- La collection d'objets historiques, le fonds documentaire et la collection archivistique du Fort-Anne sont mieux gérés en 2019.
- Les résidents de la région visitent plus souvent le lieu. (Taux de référence : entrées payantes - 9 % dans un rayon de 80 km en 2005)

Chapitre consacré au LHNC du Fort-Charles

Application de la stratégie clé n° 1 : Inciter à la découverte du LHNC du Fort - Charles

Objectif 1 Les possibilités offertes aux visiteurs du Fort-Anne de découvrir le Fort-Charles sont améliorées.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
À la lumière des recherches en sciences sociales, intégrer aux programmes autoguidés axés sur l'expérience du visiteur au Fort-Anne davantage de messages portant sur le Fort-Charles, à mesure que des occasions se présenteront.	•	
Parallèlement aux efforts déployés au niveau du Fort-Anne, incorporer le concept de quotient explorateur aux programmes autoguidés afin d'offrir des expériences correspondant aux besoins et aux intérêts des visiteurs qui souhaitent découvrir le Fort-Charles.	•	•

Cibles de la stratégie

- Les visiteurs du Fort-Anne sont mieux informés au sujet du Fort-Charles. (Données de référence : question portant sur les connaissances du PIV 2005 au Fort-Anne)

Application de la stratégie clé n° 2 : Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC du Fort - Charles

Objectif 1 En s'inspirant des résultats des activités spéciales tenues en 2010 et en 2011, des possibilités de mettre en valeur le patrimoine unique du Fort-Charles sont encouragées et les relations entre les associations de protection du patrimoine écossais et ce LHNC sont renforcées.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Accueillir favorablement l'utilisation du Fort-Anne et du Fort-Charles en tant que lieux de rassemblement communautaire pour les descendants des colons écossais.	•	•
Documenter et intégrer l'histoire des relations entre Mi'kmaq et Écossais dans la programmation du Fort-Charles.	•	

Trouver de nouvelles façons de commémorer la charte de la Nouvelle-Écosse.	•	•
--	---	---

Cibles de la stratégie

- On a établi avec l'ensemble des associations de protection du patrimoine écossais une relation qui en fait des intervenants.
- Les occasions de célébrer le Fort-Charles sont bien accueillies.

Chapitre consacré au LHNC de Port-Royal

Application de la stratégie clé n° 1 : Inciter à la découverte du LHNC de Port - Royal

Objectif 1 Un éventail de possibilités d'expérience du visiteur à la fois pratiques et sensorielles tient compte des besoins, attentes et intérêts des groupes cibles.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Analyser les résultats en sciences sociales (PIV de 2015) afin de mieux comprendre les motivations, besoins et préférences des visiteurs actuels et potentiels.	•	
Intégrer le concept du quotient explorateur à la programmation de façon à créer une gamme de possibilités d'expérience du visiteur, en améliorant ou en modifiant les programmes existants et en mettant au point de nouveaux produits d'expérience du visiteur.	•	•
Évaluer l'expérience des programmes du wigwam et en tirer profit pour multiplier les possibilités d'expériences interactives, sensorielles et pratiques pour les visiteurs.	•	
Restaurer la salle Boulay afin d'offrir aux visiteurs plus de possibilités de découvrir l'histoire de la reconstruction de l'Habitation, ce qui représente un message d'une grande importance historique nationale.	•	
Rétablir les relations avec La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) pour voir comment il serait possible de collaborer dans le cadre d'une nouvelle programmation interactive mettant en vedette L'Ordre du Bon Temps.		•

En collaboration avec les Mi'kmaq, s'inspirer des expériences antérieures pour améliorer les programmes relatifs aux Mi'kmaq offerts au LHNC.	•	•
---	---	---

Cibles de la stratégie

- Les visiteurs sont plus satisfaits de la disponibilité et de la qualité des activités d'interprétation à Port-Royal. (Taux de référence PIV 2015 : disponibilité – 78 %, résultat global – 97 %)
- Visites à Port-Royal : 30 353*
- 90% des visiteurs de Port-Royal disent apprécier leur visite.
- 85 % des visiteurs de Port-Royal jugent que le lieu visité est important pour eux.
- 85 % des visiteurs de Port-Royal déclarent qu'ils en savent maintenant davantage sur le patrimoine culturel de l'endroit.

* Objectifs de fréquentation fixés par l'Agence en 2010, quand la saison d'ouverture était plus longue.

Application de la stratégie clé n° 2 : Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC de Port - Royal

Objectif 1 Grâce à la collaboration avec les Mi'kmaq, les partenaires, les intervenants et les résidents de la région, les activités et les manifestations spéciales de qualité puisant dans le patrimoine unique de Port-Royal attirent des gens de la région et de nouveaux groupes, tout en appuyant les objectifs de production de recettes.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Travailler avec les Mi'kmaq, les partenaires, les intervenants et les résidents de la région à la présentation d'activités spéciales à Port-Royal, en portant une attention particulière aux possibilités de commémoration des jalons historiques importants liés à ce lieu.	•	•
En collaboration avec les Mi'kmaq, s'inspirer des expériences antérieures pour faciliter la tenue d'activités significatives spéciales à Port-Royal.	•	•
Travailler avec la municipalité de comté de l'Annapolis aux dossiers et projets qui relèvent du LHNC de Port-Royal.	•	•

Objectif 2 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales de Port-Royal sont protégées et mises en valeur avec la participation des Mi'kmaq, des résidents de la région, des partenaires et des intervenants, selon le cas.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Dresser l'inventaire écologique de Port-Royal et en combiner les résultats aux renseignements sur les ressources culturelles pour établir une méthode de gestion éclairée des travaux d'entretien des terrains et d'aménagement paysager.		•
Passer en revue l'inventaire des objets historiques pour réévaluer leur état.	•	
Communiquer les messages d'importance nationale relatifs au patrimoine mi'kmaq dans le cadre de la programmation.	•	
Certaines parcelles de terrain adjacentes à Port-Royal seront cédées à la Couronne fédérale ¹² quand l'occasion s'en présentera, afin de pouvoir recréer devant l'Habitation un paysage plus authentique.		•

Cibles de la stratégie

- Le nombre de visiteurs participant aux activités spéciales de Port-Royal augmente. (Année de référence : 2010, exclut l'activité de Membertou)
- Les résidents de la région visitent plus souvent le lieu. (Taux de référence : 2 % dans un rayon de 80 km en 2011)

Chapitre consacré au LHNC de l'Établissement Melanson

Application de la stratégie clé n° 1 : Inciter à la découverte du LHNC de l'Établissement Melanson

Objectif 1 Des possibilités d'expériences autoguidées axées sur les ressources archéologiques et patrimoniales acadiennes de l'Établissement Melanson sont offertes aux visiteurs.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Se servir des rapports sur l'archéologie pour améliorer les possibilités d'expériences autoguidées et de diffusion externe par l'entremise des pages Web.		•

¹² Dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale.

Cibles de la stratégie

- Le nombre de visites à l'Établissement Melanson est en hausse (données des compteurs – trafic et sentier).

Application de la stratégie clé n° 2 : Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC de l'Établissement Melanson

Objectif 1 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales de l'Établissement Melanson sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, de la communauté acadienne et des autres partenaires et intervenants, selon le cas.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
En collaboration avec le personnel de l'Unité de gestion chargé de faire appliquer la Loi, assurer la protection du lieu et de ses ressources.	•	•
S'efforcer de mieux protéger les ressources culturelles contre les vols d'artefacts en intensifiant les activités de diffusion externe et de surveillance.	•	
Favoriser l'établissement de partenariats mutuellement profitables avec les archéologues qui souhaitent travailler à ce LHNC.		•
Poursuivre la collaboration avec les résidents de la région, la province de la Nouvelle-Écosse et l'organe de réglementation du marais Queen Anne pour faciliter la protection et la gestion du contexte historique et géographique du lieu.	•	•

Objectif 2 La sensibilisation et l'appui à l'égard du lieu sont accrus, surtout au sein de la communauté acadienne.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Collaborer avec les organisations partenaires acadiennes, afin de les aider à maintenir leur engagement envers le lieu et, dans la mesure du possible, favoriser les possibilités de tenir des activités à caractère acadien à ce LHNC.	•	•
Accroître la visibilité et rehausser l'image de marque auprès des collectivités acadiennes, comme indiqué à l'objectif 2.3, en facilitant la publicité croisée avec le LHNC de Grand-Pré et en conjonction avec le Congrès mondial acadien.	•	•

Travailler avec la municipalité du comté de l'Annapolis dans les dossiers et projets qui relèvent de l'Établissement Melanson.	•	•
--	---	---

Cibles de la stratégie

- L'inventaire des ressources archéologiques est terminé, ce qui montre une amélioration de certaines pratiques de gestion.
- Le nombre d'incidents de vandalisme culturel est en déclin au LHNC. (Année de référence : 2010)

Chapitre consacré au LHNC du Fort-Edward

Application de la stratégie clé n° 1 : Inciter à la découverte du LHNC du Fort - Edward

Objectif 1 Les visiteurs actuels et potentiels ont accès à une information stimulante et instructive avant leur arrivée et la phase d'accueil du cycle de planification de voyage (expérience du visiteur) est améliorée.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Examiner la signalisation à destination du Ford-Edward et régler les problèmes soulevés.	•	
Collaborer avec le kiosque d'information touristique local, et les autres entités pertinentes pour assurer une meilleure communication des saisons d'ouverture et d'autres informations concernant le Fort-Edward.	•	•
Améliorer les pages du Fort-Edward dans le site Web de Parcs Canada, surtout l'information concernant l'itinéraire à suivre.	•	•

Objectif 2 Grâce à la collaboration avec les autres parties, le Fort-Edward est l'objet de promotion tant sur une base individuelle qu'en tant qu'élément d'un réseau de lieux historiques nationaux dans la région.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
S'assurer que le Fort-Edward fait partie du concept de « réseau » de lieux historiques nationaux dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. S'assurer que les messages sont complémentaires et produire des campagnes de publicité croisée avec les LHNC et des partenaires.	•	
Favoriser la publicité croisée entre les LHNC du Fort-Edward et de Grand-Pré, afin de profiter des répercussions régionales	•	•

positives de la mise en candidature du LHNC de Grand-Pré à titre de site du patrimoine mondial.		
---	--	--

Objectif 3 Des possibilités de découvrir les paysages et de profiter des terrains du Fort-Edward sont offertes aux visiteurs.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Travailler avec la ville de Windsor pour assurer un meilleur entretien du sentier <i>Le Canada se souvient</i> au Fort-Edward.	•	•

Cibles de la stratégie

- Visites au Fort-Edward : 1 227*
- La proportion de visiteurs qui découvrent le Fort-Edward grâce à la signalisation augmente. (Taux de référence : 12 % en 2009-2010)
- La proportion de visiteurs qui découvrent le lieu en ligne augmente. (Taux de référence : 4 %)
- Fort-Edward bénéficie d'une meilleure publicité croisée dans les kiosques d'information touristique, attractions et autres lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

* Objectifs de fréquentation fixés par l'Agence en 2010, quand la saison d'ouverture était plus longue.

Application de la stratégie clé n° 2 : Intendance partagée et lieu de rassemblement communautaire au LHNC du Fort - Edward

Objectif 1 Les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales du Fort-Edward sont protégées avec la participation des résidents de la région, des Mi'kmaq, des partenaires et des intervenants.

Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Dresser l'inventaire écologique et en combiner les résultats aux renseignements sur les ressources culturelles pour établir une méthode de gestion éclairée des travaux d'entretien des terrains et d'aménagement paysager.		•
Communiquer avec la ville et les promoteurs possibles des terres adjacentes au sujet de la valeur patrimoniale du Fort-Edward.	•	•
Inciter les Mi'kmaq et les organismes de promotion du patrimoine à mener des recherches sur des aspects et des périodes de l'histoire du Fort-Edward qui intéressent différentes communautés culturelles (par exemple, l'utilisation traditionnelle	•	•

de l'endroit par les Mi'kmaq, la présence de la Légion juive lors de la Première Guerre mondiale).		
Exposer davantage d'artefacts au LHNC même et au musée de la West Hants Historical Society dans la communauté.	•	

Objectif 2 Les résidents de la région, les Mi'kmaq, les partenaires et les intervenants sont invités à utiliser le lieu en tant que lieu de rassemblement communautaire.		
Mesures et année(s) de mise en œuvre	Court terme	Long terme
Assurer l'utilisation continue du lieu en tant qu'espace vert collectif.	•	•
Inviter les écoles de la région à visiter le lieu sur place.	•	•
Procéder à des activités de diffusion externe en collaboration avec les groupes communautaires, afin d'assurer la présence de Parcs Canada à des activités stratégiques et significatives de la collectivité.	•	•

Cibles de la stratégie

- La proportion de résidents de la région qui visitent le lieu augmente. (Taux de référence : 20 % des gens qui ont rempli les fiches de commentaires en 2009-2010 habitaient dans un rayon de 40 km du LHNC.)

Annexe B Énoncés des objectifs de commémoration et résumé des ressources culturelles

Port-Royal est un lieu historique national de par l'héritage qu'il nous laisse : la culture, la colonisation et le commerce des Français, de même que les expériences des Mi'kmaq et des colons français, de 1605 à 1613; et la réplique de l'Habitation en tant que point marquant dans les efforts de mise en valeur du patrimoine canadien.

L'Habitation, dont les travaux de construction ont été achevés en 1939, est le principal attribut du lieu historique national de Port-Royal. Elle a été reconstituée sur ce qu'on croit être le site original de l'Habitation des colons français au 17^e siècle¹³. Cette impressionnante reconstitution de l'établissement ancien comprend diverses dépendances, disposées autour d'une cour centrale, une palissade destinée à protéger l'entrée et une plateforme de pièces de l'autre côté, qui servait à la défense côtière. La réplique de l'Habitation revêt une importance historique nationale en tant que fleuron du mouvement de sauvegarde du patrimoine canadien. Parmi les autres ressources dont l'importance historique est indéniable pour le pays, mentionnons la collection archéologique qui réunit les découvertes faites à l'époque de la reconstruction (bien que rien n'ait été trouvé en rapport avec l'Habitation originale), des objets historiques, comme des reproductions de meubles, ainsi que le lieu désigné en tant que tel, que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a récemment défini comme l'emplacement de l'habitation reconstruite, y compris la cour. Les ressources d'importance locale, régionale ou autre comprennent une collection d'objets historiques et les plaques de la CLMHC (voir la carte 5).

Le Fort-Anne est un lieu historique national en raison de son rôle au début de la colonisation par les Européens, dans l'établissement des colons et le gouvernement de l'Acadie et de la Nouvelle-Écosse aux 17^e et 18^e siècles; dans la lutte pour le pouvoir qui marqua les 17^e et 18^e siècles; en tant que carrefour des relations sociales, politiques et militaires changeantes entre les Mi'kmaq, les Acadiens et les Anglais qui vivaient dans la région aux 17^e et 18^e siècles; et un exemple de fortifications à la Vauban qui ont survécu à l'épreuve du temps en grande partie grâce aux générations successives de Canadiens qui ont su conserver précieusement les paysages culturels du pays.

Les ressources culturelles qui justifient actuellement l'importance historique nationale du Fort-Anne comprennent le quartier des officiers, les poudrières, les terrassements, les ressources archéologiques, les vestiges du quai et les cimetières, ainsi que le lieu désigné en tant que tel. La CLMHC a récemment précisé que le lieu comprenait le parc du Dominion qui a été créé en 1917 et qui est délimité par la laisse de basse mer des rivières Allain et Annapolis et par le cimetière acquis en 1968. De plus, de grandes parties de la collection archéologique, de la collection d'objets historiques et du fonds documentaire

¹³ Selon les descriptions et les gravures de Samuel de Champlain et les écrits de Marc Lescarbot.

du Fort-Anne sont aussi à l'origine de la désignation d'importance nationale (voir la carte 3). Parmi les ressources ayant une valeur locale, régionale ou toute autre importance patrimoniale, on retrouve certaines ressources archéologiques et pierres tombales ainsi que certains éléments des collections archéologiques et d'objets historiques et du fonds documentaire.

Le Fort-Charles a été désigné lieu historique national en 1951 (initialement sous le nom de « fort des Écossais »). Les motifs de sa désignation sont les suivants, comme l'indique la plaque installée en 1952 :

- *C'est le fort qu'avait fait construire sir William Alexander pour fonder la colonie de la Nouvelle-Écosse;*
- *Il fut occupé par des colons écossais de 1629 à 1632, année où le territoire repassa à la France.*

Les ressources culturelles d'importance historique nationale au Fort-Charles comprennent le lieu désigné¹⁴, le paysage (terrasse surélevée au confluent des rivières Allain et Annapolis), les ressources souterraines in situ (vestiges archéologiques découverts lors des fouilles menées de 1989 à 1992) et les objets récupérés (surtout des pièces archéologiques qui sont gardées dans une installation de conservation) (voir la carte 3). De plus, la province de la Nouvelle-Écosse a prêté à long terme au LHNC du Fort-Anne l'original de la charte de 1621 de la Nouvelle-Écosse, remise à Sir William Alexander. La charte est exposée dans le quartier des officiers.

L'Établissement Melanson a été désigné lieu historique national parce que ses ressources in situ témoignent de la vie des communautés familiales où les Acadiens se sont établis le long de la rivière Dauphin (aujourd'hui la rivière Annapolis) et de leurs pratiques agricoles uniques en Amérique du Nord.

Les ressources culturelles d'importance historique nationale à l'Établissement Melanson comprennent le lieu désigné, les ressources in situ (les vestiges archéologiques de l'Établissement Melanson) et la majeure partie de la considérable collection archéologique, qui est composée d'artefacts et d'archives archéologiques. Le lieu désigné correspond à la zone aménagée en terrasse sur les trois propriétés, dans laquelle se trouvent des ressources in situ remontant à la période de la colonisation acadienne (voir la carte 7). Le lieu désigné doit sa valeur non seulement à ces ressources, mais aux éléments suivants : proximité des marais salés, où la famille Melanson, avec l'aide de leurs voisins, les Guilbeau, ont érigé des digues et cultivé la terre ainsi gagnée sur les eaux; certaines parties encore existantes des digues Melanson-Guilbeau; points de vue sur les marais salés endigués et la rivière Annapolis; emplacement de l'ancien établissement Guilbeau; contexte géographique; emplacement et esprit des lieux encore

¹⁴ Le lieu désigné correspond au fort lui-même. Dans la mesure où le périmètre total du fort n'a pas été établi, on a tracé un cercle de 50 mètres à partir d'un point central des fouilles archéologiques, à l'intérieur duquel on s'attend à trouver les autres vestiges du fort.

intact (voir la carte 8). Parmi les ressources culturelles ayant une valeur locale, régionale ou toute autre importance historique, il y a une partie de la digue moderne, sur la propriété administrée, et des objets historiques.

Le Fort-Edward est un lieu historique national en raison de son rôle dans la lutte pour le pouvoir en Amérique du Nord de 1750 à la guerre de 1812.

Les ressources culturelles d'importance nationale au Fort-Edward comprennent un blockhaus datant de 1750, des terrassements, des fortifications, des ressources souterraines, une collection archéologique, ainsi que le lieu désigné en tant que tel. La CLMHC a récemment précisé que le lieu est l'endroit entourant les vestiges du fort, délimité par la ligne de contour de 25 mètres à l'intérieur des terres appartenant à Parcs Canada. Là où la ligne de contour de 25 mètres continue au-delà de la propriété de Parcs Canada, à l'extrémité ouest, le périmètre est défini par la limite de la propriété de Parcs Canada (voir la carte 9). On garde les artefacts trouvés lors des fouilles sur le lieu dans une installation de conservation de Parcs Canada. Parmi les ressources ayant une valeur locale, régionale ou toute autre importance historique, mentionnons certains terrassements, une collection d'objets historiques et certains éléments de la collection archéologique de ce LHNC.

Annexe C Particularités des lieux historiques nationaux du Sud - Ouest de la Nouvelle - Écosse aptes à susciter un sentiment d'attachement envers le lieu

Lieu historique national du Canada de Port-Royal

Au LHNC de Port-Royal, les visiteurs remontent le cours du temps et découvrent la vie quotidienne des premiers colons français de l'Amérique du Nord. L'Habitation de Port-Royal, qui est une reconstitution de l'Habitation originale, est au cœur des possibilités d'expériences offertes aux visiteurs, dont le décor est animé par des interprètes en costume d'époque qui recréent l'ambiance de l'Habitation des temps anciens. Dans l'Habitation, il est possible, entre autres choses, d'apprendre comment les Mi'kmaq ont fait profiter les Français de leurs connaissances en matière de plantes médicinales pour se soigner et d'examiner les différentes fourrures qui faisaient l'objet de la traite entre Français et Mi'kmaq. À l'extérieur de l'Habitation, les visiteurs peuvent admirer le jardin de fines herbes, parcourir les sentiers, se laisser charmer par la beauté du paysage, participer au programme d'interprétation mi'kmaq du wigwam et découvrir les panneaux et les monuments un peu partout sur les terrains du lieu. Les activités spéciales et les programmes offerts à Port-Royal durant l'été comprennent les journées des Mi'kmaq, au cours desquelles les visiteurs peuvent se familiariser avec les traditions, l'histoire, les jeux et le mode de vie des Mi'kmaq.

Lieu historique national du Canada du Fort-Anne

Le LHNC du Fort-Anne offre à ses visiteurs un éventail de possibilités d'expérience, dont les expositions primées de l'Association nationale des interprètes et la tapisserie historique du Fort-Anne, dans le quartier des officiers. Une centaine de bénévoles de la région ont brodé cette œuvre unique, qui illustre quatre siècles de l'histoire du lieu lui-même et de la région. Le quartier des officiers abrite également la plus grande part de la collection d'artefacts trouvés sur le lieu, qui, même si elle n'est pas directement liée aux motifs de la désignation, a une importance patrimoniale locale. Les familles participent souvent au programme Xplorateurs, à l'activité de chasse au trésor et au jeu de la quête des clés. Les marches à la chandelle en soirée dans le cimetière de la garnison constituent une activité d'interprétation populaire. Ces marches sont organisées par l'Historical Association of Annapolis Royal.

Sur les terrains du Fort-Anne, les visiteurs peuvent découvrir les terrassements, les panneaux d'interprétation et les monuments. De nombreux randonneurs profitent du sentier bien aménagé, qui offre d'excellents points de vue sur les fortifications et sur le bassin et la rivière Annapolis. Le lieu est très fréquenté, d'abord par les gens du coin, qui viennent y marcher et y pratiquer des activités de plein air, dont le cerf-volant. Les visiteurs peuvent aussi participer à diverses activités spéciales au cours de l'été, dont les célébrations de la fête du Canada et le rassemblement du 84^e Régiment de fantassins –

une fin de semaine au cours de laquelle des interprètes recréent la vie des soldats et de leur famille à la fin du 18^e siècle, telle qu'elle était vécue au Fort-Anne.

Lieu historique national du Canada du Fort-Charles

L'expérience du visiteur au LHNC du Fort-Charles (situé à l'intérieur des limites du LHNC du Fort-Anne) comprend la possibilité de découvrir l'emplacement exact du fort, à l'endroit où ont été mis au jour les vestiges archéologiques de celui-ci. On peut en lire l'histoire sur la plaque de la CLMHC qui se trouve à côté de l'endroit des fouilles. De nombreux visiteurs sont fascinés par l'original de la charte de la Nouvelle-Écosse de 1621, qu'ils peuvent voir au quartier des officiers parmi l'exposition portant sur l'histoire des colons écossais en Nouvelle-Écosse.

Lieu historique national du Canada de l'Établissement Melanson

Malgré l'absence de personnel sur place, le LHNC de l'Établissement Melanson offre des outils qui permettent aux visiteurs d'explorer le lieu de façon autonome. Un point d'interprétation comprend une courte boucle qui, à partir de l'aire de stationnement, mène à un belvédère offrant une vue imprenable sur les hautes terres, le marais et la rivière Annapolis. Les panneaux d'interprétation sont ornés d'illustrations originales et servent à témoigner de l'importance de l'Établissement Melanson. Les visiteurs peuvent aussi explorer à pied les champs laissés en friche en contrebas.

Lieu historique national du Canada du Fort-Edward

L'expérience du visiteur au LHNC du Fort-Edward comprend la possibilité de voir, de toucher et d'explorer le plus vieux blockhaus encore debout du Canada, tout en admirant les fabuleux paysages et les points de vue stratégiques du Fort-Edward. L'exposition présentée dans le blockhaus est une mine d'information sur l'histoire du LHNC. Dehors, sur les bastions, on peut lire sur les panneaux d'interprétation l'histoire du Fort-Edward et découvrir la place qu'il a occupée dans l'histoire de la région. La propriété du Fort-Edward offre aussi un espace vert à la collectivité et est sillonnée par le sentier *Le Canada se souvient*, qui a été cofinancé par la ville de Windsor et la Légion royale canadienne.

Annexe D État de l'expérience du visiteur

La synthèse de l'état de l'expérience du visiteur présentée ici pour les lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse se fonde sur des recherches en sciences sociales, y compris les plus récentes enquêtes auprès des, l'évaluation de l'expérience du visiteur (EEV) réalisée en 2007 au Fort-Anne et à Port-Royal, le programme de surveillance de l'origine des visiteurs de 2007 à Port-Royal et l'enquête sur les activités spéciales de 2010 menée au Fort-Anne, à Port-Royal et au Fort-Edward. La dernière enquête complète remonte à 2001 au Fort-Edward, mais on a intégré les données colligées à partir des fiches de commentaires des visiteurs en 2009 et 2010¹⁵.

Les études démontrent que la plupart des visiteurs sont très satisfaits de leur visite dans l'ensemble (98 % à Port-Royal, 97 % au Fort-Anne et 95 % au Fort-Edward, en 2001). Les visiteurs sont également très satisfaits des installations et des services des LHNC, surtout pour ce qui concerne la courtoisie et les connaissances du personnel ainsi que l'état des aires de pique-nique et de fréquentation diurne, des sentiers et des centres d'accueil. De plus, 97 % et 94 % des visiteurs à Port-Royal et au Fort-Anne, respectivement, déclaraient que leur visite avait répondu à leurs attentes, et 95 % des visiteurs du Fort-Anne ont jugé que leur visite avait été mémorable¹⁶.

Les recherches en sciences sociales permettent de supposer que les visiteurs sont un peu moins satisfaits des phases de préparation et d'accueil de leur visite. L'EEV montre que les aspects des phases de préparation et d'accueil sont à peu près irréprochables sur place, tant à Port-Royal qu'au Fort-Anne, mais que l'information accessible par voie électronique laisse à désirer et que la signalisation pour se rendre à destination pourrait être améliorée. À cet égard, on observe les mêmes lacunes au Fort-Edward. L'EEV relève aussi certains problèmes d'orientation des visiteurs au Fort-Anne comme à Port-Royal. Pour remédier à la situation, l'aire d'accueil a été réaménagée à Port-Royal pour que les indications aux visiteurs y soient plus claires, et on a amélioré la signalisation tant pour se rendre au Fort-Anne et à Port-Royal que pour s'orienter dans leur périmètre. On s'emploie aussi à améliorer les pages du site Web.

Le taux de satisfaction à l'égard des expériences d'apprentissage se situait à 97 % au Fort-Anne, à 95 % à Port-Royal et à 85 % au Fort-Edward. Les taux de satisfaction pour l'ensemble des programmes et activités d'interprétation étaient de 78 % à Port-Royal, 89 %

¹⁵ Même si on s'est servi de compteurs d'achalandage à l'Établissement Melanson, le nombre de visites ne justifie pas une enquête complète auprès des visiteurs. L'expérience du visiteur au Fort-Charles est évaluée dans le cadre des enquêtes au Fort-Anne.

¹⁶ Les questionnaires distribués au Fort-Edward ne comportaient pas de questions sur les attentes. Quant aux questionnaires destinés à Port-Royal et au Fort-Edward, on n'y demandait pas aux visiteurs de préciser s'ils y avaient vécu une expérience mémorable.

au Fort-Anne et 95 % au Fort-Edward. À Port-Royal, les visiteurs se sont dits très satisfaits de la plupart des programmes d'interprétation et de mise en valeur offerts, mais la « qualité des activités d'époque à observer » et la disponibilité des activités d'interprétation ont eu droit à des taux légèrement inférieurs, soit 84 % et 61 %, respectivement. Le programme d'information sur les visiteurs (PIV) 2011 à Port-Royal permet de supposer que de nombreux visiteurs y apprécient leur passage, mais que bon nombre d'entre eux aimeraient avoir accès à plus d'activités, de démonstrations et d'expériences pratiques et sensorielles. Dans le même ordre d'idées, l'EEV montre que les expositions présentées à l'intérieur et à l'extérieur du Fort-Anne sont de bonne tenue et que les employés offrent d'excellentes visites guidées¹⁷, néanmoins, les visiteurs n'y ont accès qu'à un nombre limité d'expériences sensorielles et pratiques, et ils ont encore moins d'occasions d'être renseignés directement par le personnel du LHNC (services d'interprétation avec personnel) au Fort-Anne qu'à Port-Royal.

¹⁷ À compter de 2013, le Fort-Anne sera un lieu historique national à visite autoguidée.

Annexe E État de l'engagement des intervenants et des partenaires

Résidents de la région

Veillez-vous reporter à la page 18 du plan.

Partenaires

Mi'kmaq : Veillez-vous reporter au page 19 du plan.

Acadiens : Parcs Canada a établi un important partenariat avec le Comité consultatif acadien – un organe consultatif offrant aux Acadiens des Maritimes un mécanisme qui leur permet d'intervenir dans le processus décisionnel de Parcs Canada en ce qui concerne les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux dont l'importance nationale (en tout ou en partie) découle de leurs liens avec la population acadienne.

Néo-Écossais d'origine africaine : Parcs Canada collabore avec la collectivité néo-écossaise d'origine africaine pour ce qui est de la mise en valeur du patrimoine des Néo-Écossais de race noire aux LHNC. Parcs Canada a conclu une entente avec la Valley African Nova Scotian Development Association (VANSDA) relativement aux panneaux d'interprétation installés à Port-Royal et à Petit-Parc (une petite propriété de Parcs Canada, qui est louée à la ville d'Annapolis Royal) et portant sur le patrimoine des Néo-Écossais d'origine africaine.

Historical Association of Annapolis Royal (HAAR) : L'HAAR a joué un rôle de premier plan au moment de la création du LHNC de Port-Royal et est présentement un partenaire clé dans le cadre des efforts de protection et de mise en valeur du Fort-Anne. C'est l'HAAR qui se charge des visites des cimetières du Fort-Anne, et elle réinvestit les recettes de ces visites dans les activités patrimoniales, les lieux et les ressources. Une nouvelle entente de partenariat avec l'association est en cours d'élaboration.

West Hants Historical Society : Parcs Canada a pris un engagement contractuel avec la West Hants Historical Society à la fin des années 1990, aux termes duquel cette dernière se charge d'organiser l'expérience du visiteur au Fort-Edward. À titre d'intervenant, l'organisation constitue un rouage précieux de la gestion globale du lieu.

Kings County Historical Society : Parcs Canada a conclu une entente, toujours en vigueur, avec la Kings County Historical Society pour assurer l'entretien et la promotion d'une exposition montée au Kings County Museum par les gens de Parcs Canada sur les Planters, ces colons venus de la Nouvelle-Angleterre pour prendre possession des fermes néo-écossaises laissées à l'abandon à la suite de la déportation des Acadiens.

Industrie du tourisme : Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec les différents secteurs de l'industrie du tourisme, en siégeant, entre autres, au conseil d'administration de la Destination Marketing Association.

Participation des intervenants

Les intervenants sont des groupes et des particuliers représentant tous les secteurs de la société canadienne, et dont les intérêts peuvent être touchés par les activités et orientations de Parcs Canada ou qui exercent une influence sur ces activités et orientations. Dans le cas des lieux historiques nationaux du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, les intervenants comprennent les personnes et organisations intéressées suivantes :

- Le secteur de la promotion de la culture et de la protection du patrimoine, y compris les sociétés d'histoire.
- Les musées et les conseils des arts.
- Le secteur du tourisme, y compris les petites entreprises locales et les associations touristiques de plus grande envergure.
- Les chambres de commerce et les agences de développement économique.
- Les milieux universitaires, ce qui comprend les établissements universitaires et collégiaux, comme l'Université Sainte-Anne, l'Université Acadia et le Centre of Geographic Sciences, qui fait désormais partie du Nova Scotia Community College (NSCC).
- Les administrations municipales, dont la municipalité du comté de l'Annapolis et les conseils municipaux d'Annapolis Royal et de Windsor.

L'apport des intervenants peut se faire en participant au processus de consultation menant au plan directeur, à la consultation sur les droits à payer, à la communication de renseignements ainsi qu'aux questions opérationnelles, enquêtes auprès des visiteurs et travaux de planification et de coordination des activités et événements.

Annexe F Glossaire

Autre (ressource) : Une ressource dont l'évaluation a établi qu'elle n'avait pas de valeur historique ou trop peu pour être qualifiée de ressource culturelle. Pareille ressource n'est pas gérée en vertu de la politique de gestion des ressources culturelles; elle fait plutôt l'objet des politiques opérationnelles.

Cible : La cible permet de mesurer les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif et d'en faire rapport.

Commission des lieux et monuments historiques du Canada : Organisme indépendant qui donne au ministre des conseils spécialisés impartiaux sur des questions touchant la commémoration historique. Aussi désignée par le sigle « CLMHC ».

Conservation : Activités visant la protection d'une ressource culturelle de façon à conserver sa valeur historique et à prolonger son existence. Ces activités comprennent l'entretien, la préservation et la modification.

Désignation : Survient quand le ministre approuve la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada au sujet de la reconnaissance de l'importance historique nationale d'une personne, d'un endroit ou d'un événement.

Diffusion externe : Mesures prises pour joindre les Canadiens chez eux, dans leurs loisirs et dans leur collectivité en leur offrant des occasions d'apprentissage efficaces et pertinentes, conçues pour les aider à mieux comprendre et apprécier le patrimoine naturel et historique des endroits administrés par Parcs Canada, et à mobiliser les gens et les collectivités afin d'assurer la protection et la mise en valeur de ces endroits.

Énoncé d'intégrité commémorative (EIC) : Énoncé qui explique ce que signifie l'intégrité commémorative d'un lieu historique national particulier. L'EIC a pour objectif d'établir le point de référence pour la planification, la gestion, les opérations, le compte rendu ainsi que pour toute mesure réparatrice nécessaire.

Expérience du visiteur : La somme totale de l'interaction personnelle d'un visiteur avec un lieu patrimonial et/ou ses gens, qui éveille ses sens, touche ses émotions et stimule son esprit, au point qu'il ressent un attachement à ce lieu.

Gestion des ressources culturelles : Pratiques généralement admises de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles, reposant sur des principes et réalisées au moyen de mesures qui intègrent des activités professionnelles, techniques et administratives afin de tenir compte de la valeur historique de ces ressources dans les interventions pouvant les affecter. À Parcs Canada, la gestion des ressources culturelles inclut leur mise en valeur, leur utilisation et leur conservation.

Intégrité commémorative : On dit d'un lieu historique qu'il possède une intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou représentent son importance sont intactes ou ne sont

pas menacées, lorsque les motifs qui justifient son importance sont clairement expliqués au public et lorsque sa valeur patrimoniale est respectée.

Interprétation personnalisée : Programmes offerts par Parcs Canada et dispensés par des interprètes (guides) et des bénévoles. Ils comprennent notamment des promenades guidées d'observation de la nature, des théâtres en plein air, des reconstitutions historiques, des exposés sur un thème précis, des visites guidées du lieu et des activités pratiques.

Intervenants : Personnes ou groupes issus de tous les secteurs de la société canadienne, dont les intérêts peuvent être touchés par les activités et orientations de Parcs Canada ou qui exercent une influence sur ces activités et orientations. Les intervenants décident eux-mêmes de leur degré d'engagement. Les intervenants peuvent exercer leur influence à l'intérieur d'un territoire donné ou n'avoir qu'une base virtuelle, qui n'est physiquement localisée nulle part.

Intervention : Fait référence à toute activité (ou inactivité) qui a une répercussion physique sur une ressource culturelle.

Lieu désigné : Aire désignée par le ministre, suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). Les renseignements sur les composantes du lieu désigné à un lieu historique national donné sont tirés des procès-verbaux de la CLMHC. Le lieu désigné peut être plus ou moins étendu que la propriété administrée.

Lieu historique national : Tout lieu ayant été déclaré comme revêtant un intérêt ou une importance historique à l'échelle nationale par le ministre responsable de Parcs Canada suite à une recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Dans le langage courant, l'expression désigne habituellement une entité administrée à titre de lieu historique national par Parcs Canada ou un autre propriétaire.

Mise en valeur : Activités, installations et services destinés à faire connaître au public, directement ou indirectement, les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les canaux historiques, ainsi que les ressources qui leur sont associées.

Objectif de commémoration : Exprime précisément les motifs justifiant l'importance nationale d'un lieu, tels que déterminés dans les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada approuvées par le ministre. **L'énoncé des objectifs de commémoration** répond à la question « Quand et pour quels motifs le lieu a-t-il été désigné comme ayant une importance historique nationale? ».

Objet historique : Terme générique utilisé pour désigner tout bien culturel mobilier acquis par les services de conservation de Parcs Canada à des fins d'interprétation ou de consultation. Les objets historiques doivent être gérés conformément à la directive sur la gestion des objets historiques et des reproductions.

Partenaire : Un partenaire est une organisation qui entretient une relation de collaboration professionnelle avec Parcs Canada. Cette relation de travail doit être mutuellement avantageuse et repose sur une entente officielle dans laquelle sont définis les buts et objectifs communs ainsi

que les conditions de l'entente. Les partenaires peuvent œuvrer au sein du secteur des organisations à but non lucratif (comme les ONG, le milieu universitaire, les associations coopératives, etc.), du secteur privé ou d'autres organisations gouvernementales.

Paysage culturel : Toute étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale.

Politique de gestion des ressources culturelles : Politique de Parcs Canada visant la gestion des ressources culturelles qui relèvent de sa compétence, dont celles des parcs nationaux, canaux historiques, aires marines de conservation et lieux historiques nationaux.

Quotient explorateur (QE) : Modèle qui permet de comprendre et de segmenter les voyageurs en fonction de leurs valeurs sociales et de leurs motivations. Mis au point par la Commission canadienne du tourisme en collaboration avec Environics (entreprise canadienne de recherche en marketing et en sciences sociales), le modèle tient compte du fait que deux personnes peuvent se tenir au même endroit et participer à la même activité tout en vivant des expériences complètement différentes.

Rapprochement avec le lieu : Concept reflétant la pertinence et l'importance des lieux patrimoniaux pour les Canadiens. Il exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel des Canadiens et des visiteurs pour les lieux patrimoniaux naturels et culturels. Parcs Canada s'emploie à nourrir ce sentiment d'attachement au moyen de possibilités intéressantes de découverte et d'apprentissage sur place et par des efforts de diffusion externe.

Ressource culturelle : Œuvre humaine ou endroit portant les traces de l'activité humaine ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, et qui a une valeur historique.

Stratégie clé : Expression concrète de l'énoncé de vision qui fournit une orientation pour l'ensemble du lieu patrimonial. Elle doit donner un aperçu clair de la façon dont le lieu patrimonial protégé sera géré et de la façon dont les trois volets du mandat seront concrétisés de manière à se renforcer mutuellement.

Unité de gestion : Division administrative créée par Parcs Canada, qui se charge de la gestion et de l'administration d'un ou de plusieurs parcs nationaux, lieux historiques nationaux, aires marines nationales de conservation ou canaux historiques.

Valeur historique : Valeur ou ensemble de valeurs que l'on attribue à une ressource, qui lui confèrent le statut de ressource culturelle. Ces valeurs peuvent être matérielles et/ou associatives.

Valeurs patrimoniales : Attributs d'une ressource qui ont de la valeur. Leurs sources sont nombreuses, notamment les liens historiques, l'importance architecturale, environnementale ou culturelle et la continuité d'utilisation.